

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MAGASIN
DU
BAS-CANADA.

TOME III. 2^e partie. MARS 1832. 1^{er} NUMÉRO. 5.

St. FRANÇOIS, DU LAC, AVANT 1700;

D'après M. BACQUEVILLE DE LA POTHERIE.

JE ne saurais quitter le gouvernement des Trois-Rivières que je ne vous parle des îles de St. François qui en font les limites. Je ne vois point d'endroits dans tout le Canada où l'on puisse vivre avec plus d'agrément, si l'on n'y était point troublé dans le temps de la guerre. Ces îles sont cinq ou six à l'extrémité du lac St. Pierre, du côté du sud, dans un enfoncement. Une rivière qui descend de la Nouvelle-York vient s'y perdre, qui forme quantité de canaux fort larges, tous bordés de beaux arbres. Si l'on y pouvait goûter avec sûreté les plaisirs d'une vie champêtre, on trouverait tout ce qui peut la rendre heureuse, et il n'y a point de si puissants seigneurs en Europe qui ne voulussent avoir une pareille situation pour y faire leur demeure, un des plus agréables et des plus délicieux endroits du monde. Ces îles sont d'une lieue de long tout au plus, plates et remplies de bois de haute futaie. On y voit de grandes pinières dont on a fait des mâts pour les vaisseaux du roi. Le chêne, l'érable et le cèdre s'y trouvent en quantité; le bled y est très bon; les prairies sont charmantes, et les pâturages en sont admirables. Le gibier y abonde en tout temps; celui qui est passager, comme les oies et les outardes, qui n'y viennent qu'au printemps et en automne, s'y trouve à profusion dans ces saisons; les canards branchus qui perchent y sont en tout temps; ces oiseaux ont sur la tête une aigrette mêlée de couleur de feu et de violet changeant, qui leur donne beaucoup d'agrément. On fait de très beaux manchons de ces houpes. Si le lac est extrêmement poissonneux, tous ces canaux ne le sont pas moins.

Ce lieu est donc comme le centre de tout ce que l'on peut

souhaiter de meilleur en Canada; mais que le repos de ceux qui y demeurent est traversé lorsque nous avons la guerre avec les Iroquois! Le laboureur qui travaille à sa terre, quoiqu'armé de pied en cap, tremble à chaque pas que sa charrue avance du côté des bois, par la crainte qu'il a d'être tué par ces barbares, ou quand ses bœufs retournent pour faire un autre sillon, que l'on ne fonde tout à coup sur lui, pour avoir la chevelure de sa tête, ou d'être mené prisonnier chez eux pour être brûlé.

Les habitans ont présentement moins lieu d'appréhender les incursions des Iroquois; puisque la mission des Abénaquis est établie à une lieue au-dessus dans la rivière; et ce serait une grande témérité à un Iroquois de venir d'un propos délibéré se cacher dans un buisson pour y faire son coup, puisqu'à la première alarme, il ne manquerait pas de gens alertes qui l'attraperaient.

RELATION DU NAUFRAGE DU NAVIRE LA RENOMMÉE,
Sur les Côtes de l'Île d'Anticosti.—Suite.

TREIZE se mirent dans le canot, et 27 dans la chaloupe: nous partîmes l'après-midi, et fîmes ce jour-là près de trois lieues à la rame; mais nous ne pûmes toucher terre, et nous fûmes obligés de passer la nuit sur l'eau, où nous enduremes un froid qu'on ne peut exprimer. Le lendemain, nous ne fîmes peut-être pas tant de chemin, mais nous couchâmes à terre, et une partie de la nuit, il nous tomba sur le corps une prodigieuse quantité de neige.—Le 29, nous eûmes encore le vent contraire, et nous fûmes contraints par la neige, qui continuait de tomber en abondance, d'aller à terre de très bonne heure.—Le 30, le mauvais temps nous obligea d'arrêter à 9 heures du matin: nous descendîmes à terre et fîmes bon feu pour cuire des pois, dont plusieurs de nos gens se trouvèrent fort incommodés.

Le 1^{er} Décembre, les vents nous empêchèrent de remettre à l'eau, et comme nos matelots se plaignaient de leur faiblesse, et disaient qu'ils ne voulaient plus ramer, nous fîmes cuire un peu de viande que nous mangéames après en avoir pris le bouillon: c'était la première fois depuis notre départ que nous nous étions si bien traités: les autres jours, nous ne mangions chacun qu'un peu de morue sèche et crue, ou bien de la colle que nous faisons avec de la farine et de l'eau.—Le 2 au matin, les vents s'étant jetés au sud-ouest, nous mîmes à la voile, et fîmes assez de chemin. Vers midi, nous nous joignîmes au canot, afin de manger tous ensemble. Notre joie était extrême

de voir le beau temps continuer, et les vents devenir de plus en plus favorables à notre route; mais cette joie ne dura guère et fit place à la consternation la plus affreuse. Après notre repas, nous continuâmes à marcher. Le canot allait mieux que nous à la rame, mais à la voile nous avions l'avantage sur lui. Le vent s'était élevé vers le soir, et avait tant soit peu tourné: nous crûmes devoir tenir le large pour doubler une pointe que nous appercevions, et nous fîmes signe au canot de nous suivre, mais il se laissa aller à terre, et nous le perdîmes de vue. Nous trouvâmes à cette pointe une mer affreuse, et quoique le vent ne fût pas des plus forts, nous ne pûmes la doubler qu'avec bien de la peine, et après avoir pris beaucoup d'eau: cela nous fit trembler pour le canot, qui était tout près de terre, où la mer brise toujours plus qu'au large. Il y fut battu si cruellement qu'il y périt, et nous n'en eûmes de nouvelles qu'au printemps.

Quand nous eûmes passé la pointe, nous cherchâmes à aborder; mais la nuit était trop avancée, et nous ne pûmes d'abord en venir à bout: la mer était bordée de rochers escarpés et fort hauts l'espace de deux lieues: ayant cependant vu au bout une anse de sable, nous y donnâmes à pleines voiles, et nous débarquâmes sans nous mouiller beaucoup. Nous allumâmes aussitôt un grand feu, pour montrer au canot que nous étions là; mais cette précaution fut inutile, puisqu'il avait été brisé. Lorsque nous eûmes mangé un peu de colle, chacun de nous s'enveloppa dans sa couverture, et passa la nuit auprès du feu. A 10 heures du matin, le temps se couvrit, la neige tomba fort abondamment jusqu'au lendemain, et comme le feu la faisait fondre, nous nous trouvâmes si fort incommodés, que nous aimâmes mieux nous reposer au froid que dans l'eau.

Vers minuit, les vents devinrent si violents, que notre chaloupe, qui était à une petite distance de terre, ayant chassé sur son ancre, vint en côte, où elle manqua d'être brisée: les deux hommes qui étaient dedans s'éveillèrent, et se mirent à crier de toutes leurs forces: nous y courûmes, le capitaine et moi. Nous jetâmes à terre tout ce que nous pûmes sauver de notre équipage; les autres ramassaient ce que nous jetions, et le portaient à une distance qu'ils croyaient inaccessible aux flots; mais la mer devint si furieuse, qu'elle aurait tout emporté ce que nous venions de sauver, si mes camarades n'avaient eu soin de transporter à trois différentes fois ce qu'ils avaient cru être en sûreté dès la première. Cela ne suffisait pas: il fallait songer à tirer notre voiture, et empêcher qu'elle ne fût emportée par les flots. La peine que nous eûmes à la mettre à sec n'est pas concevable, et nous n'en vîmes à bout que vers les 10 heures du matin. Elle était fort maltraitée et

demandait une réparation considérable. Nous remîmes au lendemain à la racomoder : nous fîmes du feu pour sécher nos hardes ; ensuite nous mangeâmes un moreeau, pour nous rétablir de la fatigue que nous avions essuyée. Dès le matin, le charpentier et ceux qui étaient en état de l'aider, travaillèrent à remettre les choses en état : une partie de nos gens allèrent à la découverte du canot, mais inutilement, et ce fut en vain que nous restâmes plusieurs jours en cet endroit, pour en apprendre des nouvelles. La veille de notre départ, nous tuâmes deux renards, qui nous aidèrent à manger nos provisions. Dans une situation pareille à la nôtre, il fallait profiter de tout ; aussi la crainte de mourir de faim nous empêcha-t-elle de laisser aucune occasion de prolonger notre vie.

Le 7, nous partîmes dès la pointe du jour, avec un petit vent favorable, qui nous fit faire assez de chemin. Vers 10 heures, nous mangeâmes nos renards. Cinq heures après, le temps se couvrit, et le vent augmentant avec la mer, il fallut chercher un hâvre ; mais il n'y en avait pas. Nous fûmes donc obligés de tenir le large et de mettre nos voiles au vent pour nous soutenir. La nuit avançait ; une pluie mêlée de grêle, qui survint tout à coup, eut bientôt fermé le jour ; le vent nous poussait avec une telle véhémence, que l'on avait peine à gouverner, et notre chaloupe avait eu trop d'assauts pour être en état de soutenir à un pareil temps. Il fallut cependant céder aux conjonctures.

Au fort du danger, nous fûmes jetés dans une baie où le vent nous tourmentait encore, et où il n'était pas possible de trouver un débarquement. Notre ancre ne pouvait tenir dans aucun endroit ; le mauvais temps augmentait à chaque minute, et notre chaloupe ayant été poussée violemment contre quelques battures, nous crûmes que nous n'avions pas une heure à vivre. Nous essayâmes pourtant, en jetant à la mer une partie de ce qui chargeait la chaloupe, de retarder l'instant de notre perte. A peine avions fini cet ouvrage, que nous nous trouvâmes environnés de glaces : cette circonstance redoublait d'autant plus notre crainte, que ces glaces étaient furieusement agitées, et qu'elles se brisaient contre nous. Je ne puis vous apprendre où elles nous poussèrent ; mais je n'exagérerai point, en vous disant que les divers mouvemens qui nous agitèrent pendant cette nuit sont au-dessus de toute description. L'obscurité augmentait l'horreur de notre état. . . .

Enfin le jour parut, et nous tâchâmes de gagner entre les roches le fond de la baie, où nous fûmes un peu plus tranquilles : chacun de nous se regardait comme échappé des portes du trépas, et rendit grâce à la main toute-puissante qui nous avait conservés au milieu du danger le plus imminent. Quel-

ques efforts que nous fissions, nous ne pûmes approcher terre : l'eau était trop basse pour porter la chaloupe ; il fallut jeter l'ancre, et nous fûmes obligés, pour aller à terre, de nous mettre dans l'eau, en plusieurs endroits jusqu'à la ceinture, et partout jusqu'à la jarrettière. Nous avions porté avec nous la chaudière et de la farine pour faire de la colle. Après avoir pris quelque nourriture, nous songeâmes à sécher nos habits, afin de partir le lendemain. Le froid augmenta si fort pendant la nuit, que toute la baie fut glacée, et notre chaloupe prise de tous côtés : en vain espéâmes nous que quelque coup de vent la détacherait ; le froid devint plus violent de jour en jour ; les glaces se fortifièrent, et nous n'eûmes point d'autre parti à prendre que de mettre à terre le peu de choses qui n'avaient pas été jetées à la mer, et d'apporter nos vivres auprès de nous. Nous fîmes des cabanes, que nous couvrîmes de branches de sapin : le capitaine, et moi étions assez, au fait de la manière de les construire ; aussi la nôtre fut-elle des plus commodes. Les matelots élevèrent la leur à côté de nous ; et nous construisîmes pour mettre les vivres un petit endroit où personne ne pouvait entrer qu'en présence de tous les autres. C'était une précaution nécessaire, et pour prévenir les soupçons qui auraient pu naître contre ceux qui en auraient eu la direction, et pour empêcher que quelqu'un ne consommât en peu de jours ce qui devait nourrir longtemps plusieurs personnes. — Voici quels étaient les meubles des appartemens que nous nous étions construits : le pot de fer dans lequel on faisait chauffer du goudron nous servait de chaudière : nous n'avions qu'une seule hache, encore manquions nous de pierre propre à l'affiler ; et pour tout préservatif contre le froid, nous n'avions que nos habits et des couvertures à demi brûlées. Un de ces meubles venant à nous manquer, il fallait nécessairement périr : sans le pot, il nous était impossible de rien faire cuire pour nous substenter ; sans la hache, nous ne pouvions avoir du bois pour faire du feu, et sans nos couvertures, toutes mauvaises qu'elles étaient, il n'y avait pas moyen de résister pendant la nuit au froid excessif qu'il faisait.

Toute notre ressource était de pouvoir prolonger nos jours jusqu'à la fin du mois d'Avril, et d'attendre que les glaces fussent fondues, afin de pouvoir avec notre chaloupe achever notre voyage. Le hasard seul pouvait nous apporter du secours dans cet endroit ; ç'aurait été nous flatter que d'espérer qu'il nous en vint aucun. Dans cette conjoncture, il était nécessaire d'examiner mûrement ce que nous avions de vivres, et d'en régler la distribution de telle sorte, qu'ils pussent durer jusqu'à ce temps. Nous réglâmes donc notre nourriture de la manière suivante : le matin, nous faisons bouillir dans de la

neige fondue deux livres de farine, pour avoir de la colle ou de la bouillie à l'eau ; le soir, nous cuisions de la même façon environ le même poids de viande ; nous étions dix-sept, et par conséquent, chacun de nous avait environ quatre onces de nourriture par jour. Il n'était pas question de pain ni d'autre chose : une fois la semaine seulement nous mangions des pois au lieu de viande, et quoique nous n'en prissions chacun que plein une cuillère à bouche, c'était en vérité le meilleur de nos repas. Ce n'était pas assez d'avoir fixé la quantité de nourriture que nous devons prendre, il fallait encore régler quelles seraient nos occupations. Nous entreprîmes, les nommés **LEGER** et **BASILE**, et moi, de couper, quelque temps qu'il fit, tout le bois nécessaire ; quelques uns se chargèrent de le porter ; et d'autres s'offrirent à écarter la neige, ou plutôt à en diminuer l'épaisseur sur la route que nous prendrions pour aller dans la forêt. — Vous serez peut-être surpris de ce que je me chargeai de couper le bois ; cet exercice ne vous semble pas fait pour moi, et peut-être croyez-vous qu'il est au-dessus de mes forces : vous avez raison dans un sens ; mais en faisant réflexion que les exercices violents ouvrent les pores, et donnent passage à quantité d'humeurs qu'il serait dangereux de laisser croupir dans le sang, vous comprendrez facilement que c'est à ces exercices que je dois ma conservation : j'ai toujours eu la précaution de me fatiguer extraordinairement, lorsque je me suis senti appesanti ou attaqué de la fièvre, et surtout lorsque j'ai cru être surpris du mauvais air. J'allais donc tous les jours au bois, et malgré les efforts que l'on faisait pour écarter la neige, nous y étions souvent jusqu'à la ceinture. Ce n'était point là la seule incommodité que nous recevions dans cet exercice : les bois qui se trouvaient à notre portée étaient fort branchus, et tellement chargés de neige, qu'aux premiers coups de hache, elle abattait celui qui les avait donnés : nous étions tous trois alternativement abattus, et souvent nous tombions chacun deux ou trois fois ; alors nous continuions notre ouvrage, et quand, par des secousses répétées, l'arbre se trouvait déchargé de neige, nous l'abattions, le mettions en pièces, et revenions tous les trois à la cabane avec chacun notre paquet : pour lors, nos camarades allaient chercher le reste, ou plutôt ce qu'il en fallait pour toute la journée. Nous trouvions ce métier-là bien dur, mais il fallait absolument le faire, et quoique la fatigue fût extrême, il y avait tout à craindre, si nous négligions de la prendre avec la même assiduité : elle augmentait de jour en jour, car, à force d'abattre du bois, nous étions obligés d'en aller chercher plus loin, et conséquemment de frayer une route plus longue. Notre faiblesse devenait plus grande à proportion que notre travail était plus fort :

Des branches de sapin jetées indifféremment nous servaient de lit ; la vermine nous rongait ; car nous n'avions pas de quoi changer de linge ; la fumée et la neige nous causaient aux yeux des douleurs incroyables ; et pour comble de maux, nous ne pouvions aller à la selle, et nous avions un flux d'urine qui ne nous donnait point un moment de relâche. Je laisse aux médecins à examiner d'où ces deux incommodités pouvaient provenir : quand nous en aurions su la cause, cette connaissance ne nous aurait servi de rien ; il est assez inutile de découvrir la source d'un mal, quand on n'est pas à portée d'y trouver aucun remède.

Le 24 Décembre, nous fîmes sécher les ornemens de la chapelle : nous avions encore un peu de vin ; je le fis dégaler, et le jour de Noël, je célébrai la messe. Lorsqu'elle fut finie, je prononçai un petit discours pour exhorter nos gens à la patience. On exprime beaucoup mieux les maux que l'on sent, que ceux qu'on voit sentir aux autres. Mon discours eut l'effet que j'en attendais ; chacun reprit courage, et se résigna à souffrir jusqu'à ce qu'il plût à Dieu de nous appeller à lui, où de nous tirer du danger.

Le 1er Janvier, une pluie considérable, qui tomba tout le jour, et dont il nous fut impossible de nous garantir, nous mit dans le cas de nous coucher tout mouillés ; et la nuit, un vent de nord très violent nous gela pour ainsi dire, dans notre cabane, brisa toutes les glaces de la baie, et les emporta avec notre chaloupe. Un nommé FOUCAULT nous apprit cette triste nouvelle par un grand cri : nous cherchâmes inutilement à découvrir l'endroit où la chaloupe avait été poussée : jugé de notre consternation. Cet accident mettait le comble à notre infortune, et nous ôtait toute espérance de la voir finir : j'en sentais toutes les conséquences ; je voyais le désespoir s'emparer de tout le monde : les uns voulaient manger tout d'un coup ce que nous avions de nourriture, et aller ensuite mourir au pied d'un arbre ; les autres ne voulaient plus travailler, et disaient pour justifier leur refus, qu'il était inutile de prolonger leurs peines, puisqu'il n'y avait plus d'espérance qu'ils pussent éviter de mourir. . . . J'eus besoin de rappeler toutes mes forces pour m'opposer aux résolutions de mes camarades ; les meilleures raisons que je leur alléguais semblaient les impatienter, et leur faire sentir d'avantage la tristesse de leur état. La douceur avec laquelle j'espérais pouvoir les détourner de leur dessein ne produisant aucun effet, je pris un ton que mon caractère autorisait : je leur dis avec une force dont ils furent surpris, "que Dieu était sans doute irrité contre nous ; qu'il mesurait les maux qu'il nous envoyait aux crimes dont nous nous étions autrefois rendus coupables ; que ces

crimes étaient sans doute bien énormes ; puisque la punition en était si rigoureuse ; et que le plus grand de tout était notre désespoir qui, s'il n'était bientôt suivi du repentir, deviendrait irrémédiable. . . . Vous voulez devenir homicides, poursuivis-je, et pour vous soustraire à des souffrances passagères, vous ne craignez pas de vous jeter dans des tourmens qui n'ont de bornes que l'éternité. Suivez donc votre cruelle résolution ; accomplissez votre horrible dessein. . . . J'espère cependant que parmi vous il y aura du moins quelques âmes assez attachées à la loi de leur Dieu, pour avoir égard à ma remontrance, et qu'elles se joindront à moi, pour lui offrir leurs peines, et pour lui demander la force de les soutenir."

Lorsque j'eus fini, je voulus me retirer ; mais tous nos gens m'arrêtèrent, et me prièrent de leur pardonner l'excès de désespoir dans lequel ils étaient tombés : ils me promirent, en versant un torrent de larmes, qu'ils n'irriteraient plus le ciel par leurs murmures et leur impatience, et qu'ils allaient redoubler leurs efforts pour se conserver une vie qu'ils reconnaissaient tenir de Dieu seul, et dont ils n'étaient pas maîtres de disposer. A l'instant, chacun reprit son occupation ordinaire ; je fus dans la forêt avec mes deux camarades, et lorsque nous fûmes revenus, les autres allèrent chercher le bois que nous avions coupé. Quand tout le monde fut rassemblé, je dis qu'ayant encore du vin pour deux ou trois messes, il était à propos d'en célébrer une pour demander au St. Esprit les forces et les lumières dont nous avions besoin. Le temps s'éclaircit le 5 Janvier : je choisii ce jour-là pour dire la messe : j'avais à peine fini, que M. VAILLANT et Foucault nous communiquèrent la résolution qu'ils avaient prise d'aller à la découverte de la chaloupe. Je louai beaucoup leur zèle de s'exposer ainsi pour le salut de leurs compagnons. Dans quelque situation que l'on soit, on aime toujours à s'entendre louer ; l'amour-propre ne nous quitte qu'avec la vie.

Il n'y avait pas encore deux heures que ces hommes étaient partis, lorsqu'on les vit revenir avec un air de satisfaction qui fit croire qu'ils avaient quelque bonne nouvelle à nous apprendre. Cette conjecture ne fut pas fautive ; car M. Vaillant dit qu'après avoir marché pendant une heure avec Foucault, ils avaient aperçu, au bord du bois, une petite cabane et deux canots d'écorce ; qu'y étant entrés, il y avaient trouvé de la graisse de loup-marin, et une hache qu'ils apportaient, et que l'impatience d'annoncer cette nouvelle à leurs camarades les avait empêchés d'aller plus loin. J'étais dans le bois lorsqu'ils revinrent : le sieur de Senneville accourut pour m'annoncer la découverte que M. Vaillant et Foucault venaient de faire ; et je priai nos deux hommes de me détailler ce qu'ils avaient vu.

Ils me répétèrent tout ce qu'ils avaient dit aux autres ; chaque mot répandait l'espérance et la joie dans mon cœur. Je saisis cette occasion pour exalter les soins de la providence. . . Peu de jours auparavant, nous nous croyions perdus sans ressource, et lorsque nous désespérions de recevoir aucun secours, nous apprenions qu'il y avait des sauvages dans l'île, et que vers la fin de Mars, ils pourraient nous secourir, lorsqu'ils reviendraient à leur cabane pour reprendre leurs canots. Cette découverte renouvella le courage de ceux qui l'avaient faite ; ils partirent le lendemain, remplis de cette confiance que donnent les premiers succès. Ils comptaient retrouver notre chaloupe ; leur espoir ne fut pas trompé ; car après avoir fait un peu plus de chemin que la veille, ils l'aperçurent au large, et en revenant, ils trouvèrent et prirent avec eux une malle pleine de hardes que nous avions jetée à l'eau dans cette nuit dont j'ai parlé. Le 10, quoique le temps fût très froid, nous allâmes tous ensemble pour tâcher de mettre notre chaloupe en sûreté ; mais étant pleine de glaces, et celles qui l'entouraient la rendant semblable à une petite montagne, il nous fut impossible de la tirer à bord : cent hommes n'en seraient venus à bout que difficilement, encore plusieurs auraient-ils risqué de périr dans cette entreprise. Cet obstacle ne nous causa pas beaucoup de chagrin ; il y avait apparence que ceux auxquels appartenait les deux canots avaient une chaloupe, ou bien un autre bâtiment avec lequel ils avaient traversé, et nous comptions en profiter. Nous reprîmes donc la route de notre cabane. A peine avions nous fait cinquante pas, que le froid saisit Foucault, au point de l'empêcher de marcher. Nous fûmes obligés de le porter dans la cabane.

Le 23, notre maître charpentier succomba à la fatigue. . . Quoique beaucoup de nos gens eussent les jambes enflées, nous n'en perdîmes aucun depuis le 23 Janvier jusqu'au 16 Février. L'attente de la fin de Mars nous soutenait ; nous croyions déjà voir arriver ceux de qui nous espérions notre salut ; mais Dieu ne voulait pas que tous profitassent du secours qu'il nous destinait. . . Le 16, le sieur de Fréneuse, notre capitaine, mourut, après avoir reçu l'extrême-onction. Quelques heures après, le nommé Jérôme BOSSEMAN se confessa, et quitta cette vie avec une résignation admirable. Vers le soir, un jeune homme, nommé GIRARD, paya le même tribut à la nature. . . Notre maître canonier tomba, la nuit suivante, dans une faiblesse dont il ne revint pas. A mesure qu'il nous mourait quelqu'un, nous le mettions dans la neige, à côté de la cabane. Il y avait sans doute de l'imprudence à déposer nos morts si près de nous ; mais nous manquions de courage et de forces pour les aller porter plus loin : d'ailleurs, notre situation ne

nous permettait point de penser à tout, et nous ne croyions pas devoir craindre le voisinage de ce qui pouvait nous apporter un air assez corrompu pour avancer notre fin; ou plutôt, nous pensions que le froid excessif qui dominait empêcherait la corruption de produire sur nous aucun de ces effets qu'il aurait été naturel de craindre dans une autre saison.

(A Continuer.)

MORTS POÉTIQUES.—N^o 2.

COMMENT avez-vous pu oublier, *mon Patriote*, en nous donnant l'article de vos MORTS POÉTIQUES, du No. 4 du Magasin du Bas-Canada, d'apprendre à l'Europe!—en le rappelant à vos compatriotes, que le Canada fournissait aussi des exemples de ce genre? Et de quel genre n'en fournit-il pas? Réparez vite votre faute, en insérant les deux traits suivants, ou je retire ma souscription à votre journal... *Quos ego!*

M. DE LA CHEVROTIÈRE, Enseigne dans les troupes de la Colonie, reçoit deux blessures à la prise de Québec, en 1759, l'une par-devant et l'autre aux antipodes: on n'entendra... La douleur et la souffrance ne l'empêchent pas de dicter ainsi son Epitaphe:

Ci-gît La Chevrotière,

Qui pour cent écus par an,

Reçut un coup au derrière,

Et l'autre dans la dent.

Et le Poète—lauréat du Canada, de trois fois aimable, le facile et pieux QUESNEL rend son âme à Dieu, en—; en récitant ces vers de sa composition, véritable *Acte de résignation* de sa part, dans ce moment décisif:

Mais à quoi sert de regretter

Les jours de notre court passage!

La mort ne doit point attrister;

Ce n'est pas la fin du voyage.

UN AMI DU MAGASIN, DU B. C.

Montréal, Avril 1832.

FURIA INFERNALIS.

AVANT de me rendre en Norvège, j'avais lu dans les Voyages du Dr. CLARKE ce passage : "Un accident remarquable arriva à l'auteur avant son arrivée en cet endroit (Sundswall) le 1^{er} Juillet. Il avait lu la vie de LINNÉE, dans le charriot ouvert dans lequel il voyageait ; et il faisait à son compagnon le récit de la manière extraordinaire dont ce célèbre naturaliste avait pensé perdre la vie, en conséquence de la piqûre d'un vers, qu'on disait être tombé de l'atmosphère ; et qu'on appelait Furie Infernale, *Furia Infernalis*, exprimant en même temps son incrédulité quant à l'existence d'un tel animal, et conséquemment, quant à la vérité du fait en question. Dans le même moment, il fut lui-même blessé de la même manière extraordinaire, et probablement par le même insecte. Il éprouva d'abord une légère irritation ; puis une douleur aiguë à son poignet gauche. Cette douleur fut d'abord restreinte à un petit point noir, à peine visible, et qu'il supposa provenir de la piqûre d'un moucheron ; mais bientôt elle s'étendit par tout le bras gauche jusqu'à l'épaule, qui, ainsi que les jointures du coude et des doigts, se trouva engourdie et incapable de mouvement. La conséquence en aurait pu être plus grave, s'il n'avait pas eu recours à un remède que lui indiquèrent les habitans du pays, et qui consiste dans l'application d'un cataplasme de lait caillé, auquel il ajouta la lotion bien connue de GOULARD, qui est une préparation d'acétite de plomb."

Le passage de la vie de Linnée auquel le Dr. Clarke fait allusion, porte que comme cet illustre savant était occupé de ses recherches de botanique, dans le voisinage de Lund, un vers menu se jeta subitement sur lui, et s'ensevelissant dans sa chair, d'où l'on essaya vainement de le tirer, lui causa une si grande inflammation que sa vie fut en danger. Voici ce qui est dit de cet animal dans le *Système de la Nature* de Linnée. "La Furie Infernale habite les plaines marécageuses de la Bothnie et de la Finlande, où elle se traîne sur les joncs et autres herbes de marais, et étant portée en avant par le vent, elle pénètre subitement dans les parties exposées des hommes et des chevaux qui ne sont pas situés perpendiculairement. Elle s'ensevelit promptement sous la peau, laissant à l'endroit où elle est entrée un point noir, qui est bientôt suivi d'une douleur insupportable, de l'inflammation, de la gangrène de la partie, de la défaillance et de la mort de l'individu. Tout cela arrive dans le cours d'un ou deux jours, souvent dans l'espace de quelques heures, à moins que l'animal ne soit aussitôt arraché de la chair ; ce qui ne se peut faire qu'avec beaucoup

de précaution et de difficulté, en appliquant un cataplasme de lait caillé ou de fromage, ou en disséquant avec soin entre les muscles où il est entré.

Ce serait avec grande raison que cet animal aurait été nommé Furie Infernale, si tels étaient les effets de sa morsure; et, certes, si le Dr. Clarke avait été piqué par la Furie Infernale au moment où il affirmait qu'il ne croyait point à son existence, on serait presque tenté de croire que ce vers joint la science de la divination à ses autres attributs infernaux, et qu'il avait voulu punir le docteur de son incrédulité. Je vais maintenant raconter ce dont j'ai été témoin.

Etant un jour assis avec un paysan, qui m'avait conduit à un ruisseau poissonneux, sur un tronc d'arbre, dans un endroit fangeux, couvert d'herbes grossières, et ça et là de quelques touffes d'atoca, je vis une très petite mouche, de couleur grisâtre, se poser tout à coup sur le dessus de la main de mon compagnon, et tomber aussitôt. Il leva incontinent sa main, se plaignant d'une douleur cuisante, et il y parut un petit point noir à l'endroit où j'avais vu l'insecte se poser. Il me dit qu'il avait été piqué par un vers, et il courut à une maison où il pût faire mettre un cataplasme de lait caillé sur sa blessure. Sa main et son bras s'enflèrent considérablement, et la douleur lui fit pousser des cris plaintifs. Dès que j'eus vu la main de mon guide, et que je l'eus entendu se plaindre de souffrir une grande douleur, et dire qu'il avait été piqué par un vers, je me rappelai le fait raconté par le Dr. Clarke; et les symptômes subséquents, l'application du remède et la guérison ne me laissèrent plus lieu de douter qu'ils n'eussent été piqués tous deux par le même insecte. Je ne suis point naturaliste; mais j'ai cru devoir rapporter un fait venu à ma connaissance, en laissant à mes lecteurs à juger de son importance. J'ajouterai seulement que ni le Dr. Clarke, ni aucun de ceux qui se sont fait appliquer un cataplasme pour extraire le vers, n'ont dit qu'ils l'avaient vu, après qu'il avait été extrait. DERWENT CONWAY, *Journey through Norway, &c.*

LE NOUVEL OUVRAGE DE M. BOUCHETTE.

(De la Revue de Westminster (*Westminster Review*.)

LES POSSESSIONS BRITANNIQUES DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE; ou Description Topographique et Statistique de la Province du Bas-Canada, du Nouveau Brunswick, de la Nouvelle Ecosse, des Iles de Terre-Neuve, du Prince Edouard, et du Cap Breton, comprenant des observations sur la Concession des terres et l'Émigration, avec un Dictionnaire Topo-

graphique du Bas-Canada, auquel sont annexées des Tables Statistiques et des Tables des Distances, publiées avec les Cartes Topographiques de l'auteur, en conséquence du vote de la Législature Provinciale. Par JOSEPH BOUCHETTE, Ecr. Arpenteur Général du Bas-Canada, Lieutenant Colonel de la M. C. Vice-Président de la Société Littéraire et Historique de Québec, Membre correspondant de la Société des Arts, de Londres : orné de vignettes, vues, paysages, plans de villes, ports, &c. contenant aussi un Index volumineux, vol. 1 ; Londres, 1831.

Comme on devait l'attendre d'une personne possédant tant de titres coloniaux, M. Bouchette a une très haute opinion de nos possessions de l'Amérique du Nord ; il s'est donné beaucoup de peines pour rendre palpables aux autres les avantages qu'il s'imagine appercevoir lui-même. Dans ce but, il a composé un gros volume (dont nous avons cité ci-haut le formidable titre,) avec certaines cartes extrêmement utiles ; une carte topographique du Bas-Canada, et une carte géographique des Provinces Britanniques de l'Amérique Septentrionale.

Nous ne pouvons en aucune manière adopter les théories de M. Bouchette ; mais pour le présent, nous n'avons nulle intention d'en contester la validité, non plus que de blâmer beaucoup l'auteur de son attachement à une opinion qui lui est sans doute profitable, et qui est assez naturelle à un sujet provincial tenant une place provinciale très importante, et ayant l'expectative de l'avancement pour sa famille, par la faveur du gouvernement provincial. La situation du colonel rend naturellement raison de ses sentimens, et doit être pour le lecteur le moins réfléchi un avis de n'adopter ses opinions sur la politique coloniale qu'avec certaines restrictions.

Le goût qui se manifeste par fois dans ce volume ne semble pas non plus exactement ce qu'il faut pour ce côté-ci de l'Atlantique. L'auteur, en changeant de pays, n'a pas changé de langage, et le ton qu'il peut convenir à un colon officiel d'employer, ne résonne pas agréablement aux oreilles de plusieurs des habitans de la métropole. Pour ceux néanmoins qui connaissent cette association pestilentielle appelée Société Coloniale, ils ne verront rien de nouveau dans le langage de M. Bouchette, ni rien de remarquable dans son ton surchargé d'adulation. La grande masse des honnêtes habitans de l'Angleterre se trouvent rarement en contact avec leurs gouvernans ; une immense majorité d'entr'eux, dans leurs relations sociales, sont absolument hors de la portée de l'influence d'une partie quelconque des autorités du gouvernement. Dans une colonie, le cas est grandement différent ; toutes les classes qui ont de l'éducation, la totalité de ce qu'on appelle la Société, est plus ou

moins pénétrée de l'influence du gouverneur, et des principaux employés du gouvernement. Ce gouverneur est un personnage très alarmant et très important; il singe la majesté avec une pompe qui n'est pas peu de choses; requiert avec une hauteur parfaitement royale le comportement le plus respectueux, et exige qu'on le cajole par la flatterie la plus grossière et la plus déhontée. * Toute la société est prosternée à ses pieds, rendant malades ceux qui les entendent par leur ton continuel de panegyrique, le seul langage dont l'élite de cette société pense à se servir en parlant de son Excellence. Et puis, la grandeur de la métropole n'est pas peu exaltée dans ses colonies: et les petites grandes gens d'ici deviennent des hommes célèbres dans leur génération, quand ils daignent visiter nos possessions éloignées. L'apparition d'un pair anglais est un événement historique: qu'un prince du sang royal ait séjourné autrefois dans leur pays, c'est ce que les loyaux canadiens racontent encore à leurs enfans à la lisière, comme une circonstance glorieuse; et l'on pourrait sans risque parier dix contre un, que d'ici à cinquante ans, aucun Canadien ne publiera un livre, où il ne soit pas fait mention de cette gracieuse visite. L'arpenteur général du Bas-Canada ne pouvait pas être assez déloyal pour manquer l'occasion de témoigner sa profonde reconnaissance du bienfait qui a été conféré, à lui-même et à son pays par un duc royal.

“En faisant allusion,” nous dit-il gravement, “à l'époque de sa première publication, l'auteur se sent porté également par le sentiment du devoir et par celui de la reconnaissance, à mentionner, comme un très faible tribut de son respect pour la mémoire chérie de feu son altesse royale le Duc de Kent, les grandes et nombreuses obligations qu'il a à ce prince regretté, son magnifique patron, que son caractère et ses manières amènes rendaient si cher à tous ceux qui avaient eu l'honneur de lui être présentés.”

Ceci doit paraître un peu fort, particulièrement quand on se rappelle que l'objet du panegyrique fut obligé de laisser Gibraltar, parce que, par sa sévérité, il avait occasionné une sédition parmi la garnison. Mais comme sa fille sera probablement la reine de ces royaumes, on ne devait pas s'attendre à moins. Nous ne pouvons nous défendre de citer un autre exemple de l'espèce de langage employé par les personnes de la condition de M. Bouchette, concernant les grands person-

* Il n'est pas nécessaire de faire remarquer au lecteur, que le journaliste tombe évidemment ici dans le défaut qu'il reproche à l'auteur qu'il critique. Nous dirons, sans craindre de nous tromper, que l'exagération, quoique dans un sens différent, est ici plus nouvelle et plus remarquable que dans l'ouvrage de notre compatriote.

nages qui daignent aller réjouir nos provinces par leur présence. Parlant du pont de chanvre qui fut jeté sur la rivière des Outaouais, il dit : "Les personnes à pied pouvaient y passer en toute sûreté, quoique celles qui n'y étaient pas accoutumées pussent regarder la tentative comme accompagnée de quelque danger. Nous ne pouvons nous empêcher d'associer à nos souvenirs de ce pont pittoresque l'héroïsme d'une noble dame, qui, à ce que nous croyons, fut la première qui ôsa y passer." Il ajoute dans une note :

"Madame la comtesse de Dalhousie, à laquelle nous faisons ici allusion, doit tenir à jamais une place élevée dans le souvenir de la société du Canada, tant pour les nombreuses qualités aimables et philanthropiques par lesquelles elle se distinguait, que par la gracieuse urbanité de manières qui caractérisa si éminemment sa seigneurie, (cette urbanité de manières semble être le mérite par excellence,) durant la longue et difficile administration du Bas-Canada par son noble époux, le très honorable comte de Dalhousie."

Avoir dit simplement lord Dalhousie, sans une fleur de rhétorique, ç'aurait été une insigne déloyauté. Or, sur ce point, nous remarquerons d'abord, quant aux dites associations, rappelées à sa mémoire, qu'il est plus que probable que M. Bouchette n'a jamais vu la dite noble dame passer sur le pont de chanvre, mais qu'étant à Hull, sur la rivière des Outaouais, il aura entendu dire que lady Dalhousie avait traversé sur ce pont, et qu'il aura pris de là occasion de parler, en langage fleuri, d'associations, de souvenirs, d'héroïsme, &c. : en second lieu, il faut se rappeler que le noble époux dont il est ici question, était un personnage dont les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des habitans de la province étaient fatigués au dernier point, et qu'ils virent s'éloigner de leurs rivages avec une satisfaction qu'ils ne craignirent pas d'exprimer ouvertement et avec chaleur.

A l'exception de ces choses, pourtant, et d'une forte tendance à vouloir briller par le style, le travail de M. Bouchette est digne à un haut degré de l'approbation du public. Il a rassemblé une grande quantité de documens très utiles concernant le Canada, dont un grand nombre sont le fruit des recherches d'autrui, et d'autres, le résultat de ses propres observations.

L'importance croissante du Canada fait que tout ouvrage qui contient réellement des renseignemens sur ce pays, est une addition importante à ce que nous en connaissons. Quant à ce qui regarde l'apparence extérieure du pays, son sol, son climat, et les avantages qu'offrent ses diverses parties, ceux qui ont des affaires en Canada pourront trouver dans le livre

de M. Bouchette ce qu'il leur importe le plus de savoir. Nous pensons néanmoins que l'ouvrage est de lui-même trop coûteux pour être lu par un grand nombre de personnes; mais il peut être une source de renseignemens pour des productions de moindre prix; qui pourraient avoir une circulation plus étendue.

Il est pourtant vrai de dire que, quoiqu'en possession de tous les renseignemens nécessaires, M. Bouchette a plutôt excité que satisfait la curiosité sur des questions très importantes; et cela pour n'avoir pas voulu se départir de la manière d'écrire d'un courtisan. En toute occasion, il semble craindre de parler; avoir une opinion à soi étant toujours, au jugement d'un homme qui vit de patronage, une chose très dangereuse.

Sur la question des frontières contestées entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, M. Bouchette aurait dû raisonner d'une manière forte et concluante; mais il ne nous a donné rien de nouveau, rien de convainquant, excepté sur un point, savoir, l'extrême négligence et l'extrême incapacité des individus employés par le gouvernement britannique, dans ses négociations avec le peuple américain, au sujet des bornes de nos diverses provinces de l'Amérique du Nord.

Comme de raison, M. Bouchette penche fortement du côté de l'Angleterre, dans cette question; mais l'usage constant qu'il fait de phrases insignifiantes, ou de courtisan, l'empêche de rien donner de solide concernant le point contesté.

Quant aux cartes qui accompagnent l'ouvrage, on ne saurait en parler en termes trop favorables. Elles peignent tout ce qui est connu de la partie septentrionale du grand continent de l'Amérique, avec exactitude et avec clarté, et fournissent des renseignemens divers et détaillés.

UNE SCÈNE DE LA DERNIÈRE GUERRE.

(Du London Metropolitan.)

La guerre avec la France étant finie, Sir Peter PARKER prit congé de sa femme à Bordeaux, et nous fîmes voile pour l'Amérique avec un grand convoi de vaisseaux portant des troupes. Nous arrivâmes sur la baie de Chesapeake dans le temps que la détestable guerre de conflagration était à son comble. Nous entrâmes dans le Potomac, grande rivière qui se décharge dans la Chesapeake: les rivages de ce beau pays offraient les tristes effets de la guerre; de chaque côté, les maisons brûlaient avec une effrayante rapidité; et lorsque la nuit survint, elles ressemblaient aux feux de signal des sauvages, éclairant les horreurs de la destruction. Le lendemain, nos soldats de marine accompagnèrent les soldats de marine du reste

de l'escadre dans une de ces expéditions! Nous étions commandés par Sir George Cockburn en personne; et avec lui, comme amateur, était le brave général Ross, qui fut tué ensuite à Baltimore. Notre destination était le haut d'une rivière qui coule derrière l'île de St. George, et notre objet était de détruire une manufacture, qui n'était pas seulement la demeure d'ouvriers paisibles, mais encore le rendez-vous de quelques miliciens, coupables du péché contre nature de défendre leur pays natal. Nous partîmes le matin, et ayant débarqué à environ cinq milles de l'embouchure de la rivière, nous avançâmes par un beau chemin, bordé de grands arbres de chaque côté, qui conduisait à la manufacture. Le général Ross dirigeait les mouvemens de nos escarmoucheurs, et donnait à notre amiral quelques avis sur la manière de conduire sûrement des troupes par terre. Lorsque nous fûmes arrivés à deux cents verges du village, Sir Peter donna à sa division l'ordre de charger, et nous arrivâmes au trot à la manufacture. Notre approche était attendue depuis longtems, et toutes les femmes et les enfans s'étaient enfuis, en emportant les principaux instrumens de leur travail. Nous mîmes donc vaillamment le feu aux maisons abandonnées, et comme un parti de sauvages, nous dansâmes autour de leurs débris flambants. Il était alors inutile de s'enquérir de la raison pour laquelle on recourait à cette manière sauvage de faire la guerre; on disait généralement qu'on en usait ainsi au sud, par représailles pour ce qui avait été fait au Nord; que comme les Américains avaient brûlé à droite et à gauche en Canada, les Anglais devaient leur rendre la pareille dans la Chesapeake, suivant ainsi un exemple que des hommes plus barbares que nous auraient eu honte d'imiter. Quoiqu'il en soit, toute maison que notre sagacité nous fit reconnaître pour la demeure d'un milicien fut incendiée; et comme chaque homme, ou à peu près, en Amérique, appartient à la milice, les occasions de devenir les destructeurs les plus scientifiques de propriétés de toutes sortes et de toutes espèces, nous furent fournies en abondance.

A notre retour de la manufacture, le général Ross se rendit sur le vaisseau de l'amiral, tandis que Sir G. Cockburn et Sir P. Parker allèrent débarquer, avec une force suffisante, sur le rivage situé derrière l'île de St. George, et s'avancèrent pour cerner une maison située près de la grève. Il était 9 heures du soir; le soleil était couché depuis longtems, et la lune éclairait le paysage de sa pâle lumière. La maison était entourée de hauts sapins, et les habitans soupçonnaient peu, dans une soirée si calme et si paisible, que le destructeur fût à leur porte. Tout était tranquille et dans le silence, et l'on n'entendait que le gazouillement du grillon, et le bruit léger des

vagues qui frappaient le rivage. Comme des assassins de nuit, nous nous approchions de la maison avec précaution ; la porte était ouverte, et nous nous avançâmes sans cérémonie vers trois jeunes demoiselles qui étaient assises tranquillement près d'une table à thé, s'occupant à leur ouvrage, et attendant en apparence la visite de personnes avec lesquelles elles étaient plus en connaissance qu'avec nous. Sir G. Cockburn, Sir P. Parker et moi, nous entrâmes dans la chambre un peu soudainement, et nous fûmes reçus par des cris d'épouvante simultanés. Sir G. Cockburn a naturellement la physionomie austère ; mais Sir P. Parker, qui était le plus bel homme de la marine, prévenait toujours par un air gai et une physionomie riante. Les demoiselles s'adressèrent aussitôt à ce dernier, pour tâcher de se le rendre favorable ; c'était un bon officier, et il savait aussi bien obéir que commander. Sir George demanda le colonel, leur père : il était absent, et n'était pas attendu ce soir là. " Il a procuré des armes à quelques miliciens," dit l'amiral ; " les demoiselles semblent ne pas nier la chose," " je suis fâché," continuait-il, " d'être coupable d'une apparente incivilité ; mais votre père a puissamment aidé à armer la milice, et je suis obligé de faire mon devoir. Dans dix minutes, il faut que je brûle cette maison ; ainsi, profitez de cet intervalle pour enlever vos effets les plus précieux, car au bout de ces dix minutes, je donnerai l'ordre de mettre le feu." Quiconque connaissait Sir George aurait su qu'il ne manquait jamais à sa parole, et se serait conséquemment hâté d'empaqueter. Les demoiselles n'en usèrent pas ainsi ; elles se jetterent aux genoux de l'amiral, lui prièrent, le conjurèrent, les larmes aux yeux, de partir et de leur laisser leur demeure et leur père. " Elles ne s'étaient pas mêlées de la guerre, si ce n'était pour secourir un ennemi blessé ; elles n'avaient jamais pressé leur père d'armer la milice." Elles étaient dans le fait de pauvres filles sans défense et sans protection. Cinq minutes s'étaient écoulées ; elles conjuraient vainement Sir George de se désister de sa résolution. La plus jeune, qui pouvait avoir environ seize ans, intéressante et belle au-dessus de la beauté générale de ces quartiers, si je puis m'exprimer ainsi, se jeta aux genoux de Sir P. Parker, et le pria d'interposer ses bons offices. Les larmes coulèrent en abondance, en ce moment, des yeux de ce brave officier, et je fus si affecté de cette scène touchante, qu'il me sembla ne plus voir les objets que comme à travers un brouillard. Cependant Sir G. Cockburn se tenait debout sans changer de contenance, sa montre posée sur la table, et ses yeux fixés dessus. Une des demoiselles avait saisi son bras gauche, et le pressait de ses deux mains ; une autre se tenait debout, pleurant comme une autre Niobé ; tandis que

la troisième et la plus jeune était à genoux devant Sir P. Parker. La sensibilité de ce dernier l'emporta bientôt sur son devoir, et il avait commencé une phrase que l'amiral interrompit brusquement. Le temps était expiré, et l'on me dit d'ordonner aux soldats d'apporter les boules à feu. Jamais je n'oublierai le désespoir de ce moment. Le pauvre Sir Peter pleurait comme un enfant, tandis que la jeune fille était à ses genoux et l'empêchait de se retirer : l'amiral sortit avec sa démarche de hauteur accoutumée, suivi des deux sœurs aînées, qui lui renouvelèrent inutilement la prière de contremander son ordre. Sir Peter avait à peine dépassé le seuil de la porte, lorsque la lueur de l'incendie éclaira les environs, auparavant ensevelis dans l'obscurité. Nous nous éloignâmes de cette scène de ruine, laissant les trois demoiselles les regards fixés sur une œuvre de destruction qui les mettait dehors et les réduisait à la mendicité. Cette scène est restée profondément gravée dans mon cœur ; ma mémoire me la rappelle, et ma main la publie involontairement.

TRAITE' D'AGRICULTURE,

ADAPTE' AU CLIMAT DU BAS-CANADA ; PAR JOS. F. PERRAULT.

Rapport fait à la Société d'Horticulture de New-York et
publié par son ordre.

“ Si par fois en dissertant théorie éclairée et instruite pratique,
pratique aussi par ses expériences en remonte à la théorie
la plus savante.” — (OLIVIER DE SERRES.)

CETTE admirable maxime du vénérable agriculteur qui fut honoré de son souverain Henri IV, s'applique exactement à l'écrivain canadien, et peut servir à indiquer et à définir la nature et le mérite de son utile et modeste traité. Il paraît tirer la philosophie de son art, d'une longue expérience ; il enseigne une pratique judicieuse et une théorie saine. Il traite son sujet avec une charmante simplicité ; il unit une méthode claire à une telle pureté de langage, que son ouvrage mérite d'être mis au rang des livres classiques. Son ouvrage est bien adapté à la génération naissante, qu'il désire voir instruite sur l'agriculture. A cette fin, il recommande que chaque école de paroisse ait un jardin pour y faire des expériences, et qu'une ferme pour le même objet soit attachée à la principale école (séminaire) de chaque district. M. Perrault divise l'étude de l'agriculture en deux parties, qu'il appelle la *grande* et la *petite culture*. Mais il considère que cette dernière doit seulement être enseignée dans les premiers temps de l'institution, et il classe ainsi les différents jardins où l'on cultive les plantes et les racines utiles.

* Voyez Note de la page 181.

1. Le jardin potager,
2. Le jardin des fruits, (verger,)
3. Le jardin des fleurs,
4. Le jardin de botanique,
5. Les jardins français,
6. Les jardins anglais.

Ces différentes branches constituent ce qu'on appelle l'*horticulture*, qui a avec l'agriculture, les mêmes rapports que la poésie, la peinture, la musique, ont avec l'éloquence, l'histoire et la physique, dont elles augmentent les charmes et le mérite. La seconde partie de l'ouvrage de M. Perrault, qui est dédiée à l'histoire de la *grande culture*, est un exposé des avantages de l'agriculture, en tant que de tous les arts elle est le plus indépendant et le plus honorable, qu'elle pourvoit abondamment à toutes les nécessités de la vie, qu'elle renforce le corps et qu'elle forme de vigoureux et hardis défenseurs de la patrie. Notre auteur suivant l'impulsion favorable donnée à l'éducation de la jeunesse canadienne prend la tâche d'enseigner et de répandre la connaissance et la pratique de l'agriculture, dans tous ses détails et avec une masse d'améliorations inconnues dans son pays. N'oubliant point la nécessité d'une méthode aisée et claire pour graver plus aisément ses leçons, il considère l'agriculture sous trois points, savoir, les grains ou céréales, les pâturages et le fourrage, les fruits et les légumes et le bois; et avec la plus grande justesse il renferme en six questions toutes les parties de l'agriculture.

1. Les animaux nécessaires à l'économie rurale,
2. Les bâtimens qu'il faut construire,
3. Les semailles, la manière et le temps où elles doivent être faites,
4. Les clôtures,
5. Les engrais,
6. Les outils et instrumens aratoires.

Ces sujets sont traités séparément, sans omettre les améliorations récentes, les différens climats. Sous le chapitre des animaux, nous trouvons avec plaisir, la forte recommandation que fait l'auteur d'ériger un pigeonnier sur chaque ferme; il y a un préjugé si général contre les pigeons comme couteurs et ruinant les bâtimens, que nous sommes satisfaits de voir une telle appréciation de la part d'un auteur si judicieux. Il prouve que les pigeons bien entretenus sont une source de grands avantages, comme on le voit dans le sud de l'Europe.

Les opérations et les travaux de l'agriculture fixent ensuite l'attention de l'agronome américain, et il les dirige et les conduit sur les principes et les expériences les plus approuvées.

La première est l'*alternation* des moissons.

La seconde est l'art de l'assolement, c'est-à-dire, le moyen de corriger le sol par des mélanges de terres, d'engrais, &c. La troisième opération est de tremper le grain de semence, ce qui le rend très-net.

Une quatrième opération, est l'art de rendre utile des morceaux de terre fangeuse et qui ne peut être cultivée.

La manière d'arroser, et enfin le labourage, la manière d'ouvrir la terre, y sont traités, sous une forme digne de leur importance. Il serait difficile de choisir ou d'appeler l'attention sur un objet particulier parmi tous ceux qui prouvent le jugement, l'expérience et les talens littéraires de l'auteur. * Mais nous citerons un passage sur le bois debout, dans lequel nos fermiers sont donnés comme modèle aux Canadiens.

“BOIS DEBOUT.—Les défrichemens des terres de bois debout ont été faits bien inconsidérément dans ce pays, par les premiers colons; ils n'ont pas laissé un seul arbre, un bosquet pour respirer le frais et abriter leurs animaux; leurs descendants ont suivi ce mauvais exemple et sont réduits de nos jours à aller chercher à cinq et à six lieues, et même plus, les bois nécessaires à leur exploitation; dans peu, sans doute, la législature les forcera à faire des plantations dans les parties incultes de leurs terres que leurs pères ont si inconsidérément dégarnis de leurs uniques productions.”

“Puissent leurs descendants être plus prudents dans l'ouverture et le défrichement des terres; laisser çà et là quelques arbres le long des routes, et surtout une bonne lisière de bois dans la profondeur de leurs terres pour subvenir à leur besoin.”

“Les Américains nos voisins nous donnent l'exemple d'un défrichement plus judicieux que celui de nos dévanciers; ils commencent par couper les broussailles et écouer les gros arbres, en enlevant une partie de leur écorce: ils les laissent sécher sur pied; sement à l'entour de leurs troncs et se procurent dès la première année des moyens de subsistance que nos ancêtres n'obtenaient qu'au bout de plusieurs années.”

L'autre but de ce petit ouvrage instructif est de montrer la valeur, la manière de cultiver les prairies: le Canada est riche en prairies; et il est bien connu que sous le gouvernement français, cette colonie florissait par son commerce de peaux et pelleteries que lui fournissaient ses prairies. Notre savant et philanthropique écrivain montre à ses compatriotes, qu'il y a huit ou dix sortes de produits dont ils peuvent obtenir de grands profits, et il les invite à en faire l'épreuve sur de mauvaise terre, au lieu de se borner à deux genres de culture, comme ils ont fait jusqu'à présent; ces produits sont: le blé d'inde, la luzerne, le timothy, le blé, le seigle, l'orge, le sainfoin, le blé sarrasin, le lin, les fèves, les lentilles, les lupins,

* Le respectable professeur dans les nombreuses publications fournissent de barbarismes et de solécismes, avait eu la bonne idée de faire rédiger son traité par l'abbé Jean Holmes, croyons-nous. Voyez ce qui est dit pages 35 & seq. du 2^e tome de son abrégé d'histoire du Canada!.....

les navets, le tabac, les patates, les topinambours, *helianthus tuberosus*.

M. Perrault termine la seconde partie de son ouvrage, par le plan, les règles et réglemens d'un collège de district ou séminaire de comté, pour l'instruction de la jeunesse dans la grande culture, prenant pour modèle la célèbre institution de Homont près de Paris.

Nous apprenons qu'une école pour chaque sexe et à la Lancaster a été élevée par les générosités de l'écrivain. Son esprit d'humanité ne se borne pas à son seul pays; il entretient une correspondance avec les agriculteurs américains, qui, pensons nous, seront charmés de s'unir à lui dans ses travaux philosophiques, et qui seront heureux de répandre parmi nos fermiers les instructions de cet auteur.

FELIX PASCALIS, M. D. Mem. Hon. Soc. Hor.

+ Ses écoles d'agriculture ont été depuis établies dans quelques collèges et écoles normales.

Du N. Y. Evening Post.

EXPÉDITION A L'OUEST DES MONTAGNES DE ROCHES.

(Du Marietta (Ohio) Republican.)

Nous avons appris que durant la session du congrès de 1820 à 1821, il fut passé un acte autorisant la levée d'une compagnie de 42 hommes, pour explorer les Montagnes de Roches, et le pays situé au nord de la ligne mexicaine jusqu'au détroit de Bearing et au 83e degré de latitude, s'il était possible. L'expédition eut lieu en effet; mais comme il y avait déjà onze ans qu'elle était partie, on pensait que tous ceux qui la composaient avaient péri, soit qu'ils eussent été massacrés par les sauvages, ou qu'ils eussent succombé à la rigueur du climat; lorsqu'un des individus de la compagnie, M. William CLAWSON, du comté de Northumberland, dans la Pensylvanie, se rendant chez lui, arrêta chez un monsieur du township de Feating, dans ce comté, lequel nous a communiqué les particularités suivantes obtenues de son hôte.

L'expédition se composait du colonel Henry LEAVENWORTH, commandant, des environs d'Albany; Scipion HASLER, natif de France, ingénieur, topographe; James WATSON M. D. de Baltimore, professeur de chimie; Henry WILLIAMS, de Baltimore, et John GITTIS, du voisinage de Philadelphie, médecins; payés chacun 80 piastres par mois, et de 37 hommes payés 20 piastres par mois. La compagnie fut organisée à Washington, d'où elle partit en Juillet 1821. Arrivée au lac Erie, elle s'embarqua sur une goélette commandée par le capitaine BINDSEL, et débarqua à la Baie Verte, où elle hiverna. Le printemps suivant, les gens de l'expédition se rendirent par la Prairie du Chien, au Sault de St. Antoine,

dans le Micissipi ; remontèrent la rivière St. Pierre jusqu'à 300 milles, à la recherche de mines de plomb, et en trouvèrent quelques unes d'une grande valeur. Ayant hiverné en cet endroit, ils redescendirent la même rivière et le Micissipi jusqu'à l'embouchure du Missouri, remontèrent ce dernier fleuve jusqu'au pied des montagnes de Roches, où ils passèrent l'hiver, et demeurèrent jusqu'à la mi-août. Ils traversèrent alors les montagnes, à l'ouest desquelles ils séjournèrent pendant huit ans.

Ils voyagèrent longtemps le long de l'océan glacial, et lorsqu'après avoir traversé en Asie, ils en revenaient pour gagner le sud, vers la source de la rivière Colombia, ils furent surpris par une tempête, qui les contraignit de se construire des cabanes. Ils y demeurèrent neuf mois, durant six desquels, le soleil ne se leva point, et l'obscurité fut aussi grande qu'elle l'est pendant nos nuits *. Pendant une partie de ce temps, la terre fut couverte de 14 pieds de neige, et les gens de l'expédition furent contraints de manger 41 de leurs chevaux, pour ne pas mourir de faim ; et la nourriture de ces animaux ne consistait qu'en écorce de bouleau, qu'on allait chercher, en se servant de raquettes. Chaque homme était armé d'une carabine à double canon, fabriquée exprès pour l'expédition, d'une paire de pistolets, d'une épée, d'un couteau de chasse et d'un casse-tête à trois pointes avec un taillant. Ils avaient en outre une petite pièce d'artillerie de bronze portée à dos de cheval. A l'ouest des montagnes, ils ne rencontrèrent pas moins de 386 différentes tribus de sauvages, les uns parfaitement blancs, et d'autres entièrement couverts de poil, et qu'ils nommèrent pour cette raison, les Sauvages d'Esau ; ces derniers étaient si farouches, qu'il fallut leur courir sus à cheval pour les examiner de près, tandis que d'autres montraient les dispositions les plus amicales. En passant chez la tribu des Sauvages du Cuivre, ainsi nommés à cause des mines étendues de cuivre qui se trou-

* Il y a ici beaucoup d'obscurité et de confusion, pour ne rien dire de plus, dans le récit du rédacteur du *Marietta Republican*. A la manière dont il s'exprime, il faudrait entendre que c'est près de la source de la rivière Colombia, que nos voyageurs furent surpris par la tempête ou par l'hiver, et qu'il eurent six mois de nuit. Or la source de cette rivière est située vers le 50e degré de latitude septentrionale, et bien éloignée par conséquent, non seulement du pôle, mais même du cercle polaire arctique. Loin donc que la durée de la nuit, ou du temps où le soleil ne paraît pas au-dessus de l'horizon, y soit de six mois, il n'y est pas même de 24 heures. D'un autre côté, pour que ces voyageurs eussent eu une nuit de six mois, après leur retour d'Asie, par le détroit de Bearing glacé, sans doute, il faudrait qu'ils eussent gagné le nord, et fussent parvenus au pôle même, en croyant se rendre au sud et à la source de la rivière Colombia ; ce qui loin d'être probable, nous paraît absurde et impossible.

vent dans leur territoire, nos voyageurs furent attaqués, durant le jour, par 300 guerriers armés d'arcs, de flèches, de couteaux et de haches de cuivre : il s'en suivit un combat où tous les sauvages, à l'exception d'une trentaine, furent tués ou blessés, et où la compagnie eut deux hommes tués et plusieurs de blessés.

Parmi les nombreuses découvertes faites par l'expédition, nous ne mentionnerons que celles de couches de sel pur, de plusieurs arpens de surface et de plusieurs pouces d'épaisseur, sur les bords, et de couches innombrables d'alun, de fer, de plomb, de cuivre, de mines d'argent et d'or, ce dernier métal presque pur. Parmi les animaux, M. Clawson décrit l'ours gris comme le plus féroce et le dominateur des ces quartiers. Sa force est étonnante, et ce qu'on en raconte est presque incroyable. Cependant les plus gros de ceux qui furent tués par les gens de l'expédition ne pesaient pas plus de 125 livres.

Des 42 individus dont se composait la compagnie, cinq moururent de maladie, un fut tué en voulant dompter un cheval, et un autre par la chute d'un arbre, et 15 furent tués par les sauvages. Le Dr. Williams fut tué par les Pieds-Noirs, à trois milles des Montagnes de Roches, avant que l'expédition les eût passées. Il fut trouvé percé d'une balle, frappé de plusieurs coups de casse-tête et dépoillé de ses habits. Trois autres se trouvèrent manquer, près de la source de la Columbia, et l'on supposa qu'ils avaient été tués. Des 19 survivans, 10 ont été estropiés, soit par accident, soit par les sauvages. Le capitaine Leavenworth est du nombre de ces derniers. Comme il était à cheval, à un demi-mille du campement, un sauvage lui tira un coup de fusil qui lui cassa l'os de la jambe et abattit son cheval. L'animal tomba sur sa jambe blessée, qui fut encore fracturée au-dessous du genou. Le sauvage s'étant approché de lui pour lui enlever la chevelure, il saisit un pistolet attaché à sa selle, et flamba la cervelle à l'assassin. Il fut ensuite secouru et amené au camp.

Les restes de la compagnie retraversèrent les montagnes en Août 1831. Arrivés à la source du Missouri, ils construisirent un bateau pour ceux qui n'étaient pas en état de marcher. Les autres suivirent à pied les bords de la rivière. Le capitaine Leavenworth étant estropié accompagna à cheval les gens à pied, et Mr. C. pense qu'il est maintenant arrivé à Washington.

Nous sommes persuadés que l'ébauche ci-dessus est très imparfaite, et qu'on ne la trouvera pas satisfaisante ; mais elle doit au moins exciter quelque intérêt. Les notes prises par les gens de l'expédition seront publiées, et nous attendons avec impatience l'annonce de leur arrivée à Washington.

EXTRAITS D'UN DICTIONNAIRE MODERNE.

Adresse.—Le mot adresse pris dans un sens figuré, consiste dans l'art de conduire ses entreprises de manière à réussir. Quelquefois l'adresse pourrait être appelée d'un autre nom.

Babillard.—Individu si plein de paroles, qu'il parle éternellement sans le moindre bon-sens; et néanmoins avec une aisance et une sécurité qui font douter s'il sait lui-même qu'il ne fait que parler. Il en est de ces ignorants babillards comme de ces petites bouteilles qui ont le col étroit; moins elles renferment de liqueur, plus elles font de bruit en la répandant.

Calomnie.—Inculpation tissue quelquefois avec art et presque toujours avec maladresse. Elle passe de bouche en bouche, vole et arrive partout où il y a des oreilles; prend la consistance d'un corps dur comme un diamant; devient enfin une histoire et le marteau pour ainsi dire, du mérite, de la vérité et de la vertu. Blessure dont on peut guérir, mais dont la cicatrice reste toujours.—Manière d'assassiner plus sûre et plus prudente qu'aucune autre.

Délateur.—Accusateur secret, qui, craint, la lumière et les preuves. Il est au dénonciateur public, ce que l'assassin est au brave guerrier.

Le peuple écoute, croit et hait les délateurs.
Effronterie.—Audace qui tient lieu de travail et de talent; suite naturelle de l'ignorance, quoiqu'elle ne s'aperçoive pas de son origine. Elle est d'un grand secours dans les circonstances délicates, et souvent même elle tient lieu des ressources les plus solides.

Faveur.—Odeur agréable, mais qui entête.—Vent qui fait tourner les girouettes.

Grands.—Hommes d'une très petite taille, qui parviennent à s'élever à la faveur d'échasses.

..... Fantôme
Que de loin nous voyons géant,
Et qui de près n'est qu'un atôme.

Habit.—Que de gens peuvent dire avec Sédaine :

Ah ! mon habit, que je vous remercie.

Intégrité.—Qualité qui se forme de l'amour de l'ordre et du respect pour l'humanité; c'est une de ces vertus que l'homme grossier n'honorera jamais beaucoup, elle ne brille pas assez.

Jalousie.—Maladie de l'esprit.—Les poètes ont comparé la jalousie à une furie dont le teint est pâle et livide et le regard farouche; l'enfer est dans son cœur; les remords la poursuivent; elle abhorre toute la nature et se hait la première.

Libelle.—Ecrit qui déshonore nécessairement deux personnes, quoique l'une soit presque toujours innocente. Arme que

le pouvoir devrait toujours mépriser, mais qu'il ne craint pas d'employer souvent et quelquefois avec succès.

Que dans l'Europe entière on me montre un libelle.

Qui ne soit pas couvert d'une honte éternelle,

Ou qu'un oubli profond ne retienne englouti

Dans le fond du borbier dont il était sorti.

On peut dire du libelliste, que c'est un homme qui change son honneur contre un morceau de pain.

Il dîne du mensonge et soupe du scandale.

..... Tout libelliste avide

Armé de l'imposture est un lâche homicide.

Le plus vil a le prix dans un métier si bas ;

Mentir est le talent de ceux qui n'en ont pas ;

Nuire est la liberté qui convient aux esclaves.

Menteur.—Homme qui, de propos délibéré, et souvent sans aucun intérêt, a pris le parti de parler ou d'écrire contre sa conscience.

Les larmes d'une courtisane,

Les caresses d'un favori,

Les chagrins d'une veuve en deuil de son mari ;

D'un Normand adroit qui chicane

Les détours et les faussetés,

Sont, près de ses discours, autant de vérités.

Noblesse.—Distinction fondée sur de vieux parchemins.—

Si l'on en croit l'historien qui écrivait sous RICHARD II, ce fut un prédicateur nommé BULL qui, le premier, anima la populace anglaise contre la noblesse. Il commençait et finissait ses sermons par ce refrain :

Quand père Adam labourait,

Et que son Eve filait,

Qui lors gentilhomme était ?

—Tu dis être bon gentilhomme

Par la faveur du parchemin ;

Si le rat le trouve en chemin,

Que seras-tu ? comme un autre homme.

Obscurans.—On appelle obscurans des animaux à deux pieds sans plumes, qui redoutent la lumière et veulent la faire détester à ceux qui la cherchent.

Parure.—Relief du mérite d'un homme et de la beauté d'une femme ; masque,

..... Dont, au siècle où nous sommes,

Se parent avec art les femmes et les hommes ;

Qui, fascinant les yeux de l'univers déçu,

Donne au vice les droits et l'air de la vertu ;

Fait respecter partout l'imposture parée,

Et fuir la probité qui n'est point décorée.

Querelle.—Faute, quand on se l'attire; sottise, quand on ne la prévient pas, et malheur, lorsqu'on n'a pu l'éviter.

Raison.—Flambeau que le souffle des passions peut éteindre à chaque instant.

Cette fière raison dont on fait tant de bruit,
Contre les passions n'est pas un sûr remède;
Un peu de vin la trouble, un enfant la séduit;
Et déchirer un cœur qui l'appelle à son aide,
Est tout l'effet qu'elle produit.

Employer la raison avec de certaines gens, c'est vouloir commencer la maison par le haut du toit.

Sifflet.—A une représentation de la *Méromanie*, quelqu'un se mit à siffler. Tout le monde cria : "A la porte le siffleur.—Eh ! messieurs," s'écria une voix, pardonnez lui ; il est plus aisé d'acheter un sifflet que d'avoir de l'esprit.

Tyrannie.—Acte par lequel on donne ses caprices pour règles, sa puissance pour preuve et ses succès pour raisons.

Usure.—Convention entre le besoin et l'avarice.

Vengeance.—Justice sauvage, que les lois ne peuvent extirper du cœur humain. Faiblesse des enfans, des femmes et des esprits pusillanimes.—La vengeance est souvent aussi funeste à celui qui l'exerce qu'à celui qui l'éprouve. C'est un fer aiguë par les deux bouts, qu'on appuie contre son cœur et celui de son ennemi.

Yeux.—Miroir de l'âme qui souvent ne rend pas juste.

Zèle.—Vif empressement à faire ou à entendre une chose ; partage ordinaire de ceux qui ont plus de bonne volonté que de moyens. Le zèle est louable, pourvu qu'il ne soit pas indiscret ; car alors il fait tomber dans bien des fautes, souvent irréparables.

ANTIQUITE'S.

Il y a quelque temps, le professeur SCHLEIN, de Gaibach en Bavière, a trouvé à 12 pieds au-dessous du niveau du Main, les restes d'un animal antédiluvien. Parmi ces restes sont sept grands fragmens d'une défense d'environ six pouces de diamètre, et qui réunis forment une dent de six pieds de longueur, et pesant 27 livres. L'émail n'a presque pas été endommagé par le temps. Il a découvert en même temps les restes d'une dent molaire de 15 pouces de hauteur, 10 de largeur, et 5 d'épaisseur, laquelle doit avoir pesé environ 6 livres. D'après ces fragmens, il paraîtrait que l'animal était de l'espèce du mammoth américain ou éléphant fossile, qu'on a aussi trouvé sur l'Oural, et que le baron CUVIÈR appelle Mastodonté.

Il y a quelques jours, plusieurs urnes, évidemment d'une grande antiquité et contenant des os humains, ont été découvertes, dans les carrières de M. CARMICHAEL, à Partick. Ces urnes ont été trouvées à trois pieds au-dessous de la surface, et à quelques pieds l'une de l'autre, par les gens employés à tirer la pierre. Des médecins, qui ont examiné ces os, ont reconnu distinctement les parties du squelette humain auxquelles ils appartiennent, la plupart étant parfaitement préservés, tandis que d'autres ont été brisés ou pulvérisés, par le temps. La première urne qui fut trouvée fut malheureusement brisée par les travailleurs, qui ignoraient que ce fût un article curieux. Mais il en fut bientôt trouvé une autre, qui fut retirée entière. Elle est de terre cuite mêlée en apparence avec une autre substance qui a éprouvé une sorte de vitrification. Elle a 14 pouces de profondeur, 10 de diamètre à l'ouverture, et 4 au fond, ayant à peu près la forme d'un cône tronqué. On voit quelque espèce de gravure autour du bord supérieur de l'urne, et de chaque côté les restes d'une poignée qui a été cassée. Le travail est grossier et indique un siècle de barbarie. Les os étaient posés régulièrement, l'un au-dessus de l'autre, et fermement fixés dans l'urne. Les autres urnes trouvées depuis sont de plus petites dimensions, quoiqu'exactement de la même construction. Il est impossible de dire quand et comment ces restes ont été mis là ; mais on pense qu'ils datent du temps de l'invasion des Romains. *Glasgow Chronicle.*

En creusant le terrain pour le nouvel égoût commun, rue St. Denis, on a découvert deux anciens chemins : l'un à environ quatre pieds sous terre, pavé de gros blocs de pierre, et ça et là de pierres de taille, c'est le chemin construit du temps de PHILIPPE AUGUSTE : l'autre, qui est à plus de trois pieds au dessous du premier, et couvert de petits cailloux de silex, est l'ancien chemin des empereurs romains. Ils suivent l'un et l'autre la même direction que la rue St. Denis, et sont la continuation de deux chemins découverts dans la partie supérieure de la même rue, en creusant le grand égoût en 1808. Ils se ressemblent parfaitement sous le rapport de la construction, et ils servaient de communication avec tous les lieux situés au nord de Paris, traversant la ville au moyen d'un pont, à l'endroit où est présentement le pont au change.

En creusant, les fondations du Café projeté du Change dans cette ville (Philadelphie,) les travailleurs rencontrèrent une ancienne tannerie avec une partie des cuves à leur place. Il paraît qu'il y avait en cet endroit une fontaine et un cours d'eau, sur les anciens bords desquels les végétaux se sont convertis en une substance combustible de couleur noire et ressemblant à de la tourbe. Quelques personnes ont été surprises

de l'état de préservation où se trouvent les planches des cuves ; mais telle est la propriété de la tourbe combustible. On lit dans les *Transactions Philosophiques*, pour l'année 1734, une lettre du Dr. BALGUY, au sujet de deux corps humains préservés dans cette espèce de tourbe depuis 59 ans. L'un de ces corps, du sexe masculin, était dans un état parfait de conservation ; sa barbe était forte, ses cheveux courts, et sa peau dure et de la couleur du cuir tanné. Les jointures de ses jambes jouaient librement, sans la moindre roideur. L'autre corps, qui était celui d'une femme, était moins bien préservé, mais sa chevelure ressemblait à celle d'une personne vivante.

Journal de Philadelphie.

DECOUVERTES ET INVENTIONS.

M. BAUDRIMONT, professeur de chimie, à Valenciennes, a découvert, après plusieurs expériences, un moyen aisé d'extraire de la betterave tout le jus qu'elle contient. La betterave consiste en 2½ à 3 par cent de matière solide, et 97 de jus, ou matière liquide. Jusqu'à présent, on n'a pu obtenir que 70 par cent de matière liquide : quelques manufacturiers, au moyen d'une troisième presse hydraulique réussissaient à extraire 5 par cent de plus du résidu. D'après le procédé de M. Baudrimont, une seule presse extraira de suite les 97 parties de jus. *Journal Français,*

La boussole.—Le *Pantaloon*, de 10 canons, commandé par le lieutenant DAWSON, ira en mer, dans quelques jours, ayant à bord le colonel CREIGHTON, des ingénieurs royaux, pour éprouver l'efficacité d'un nouveau compas, ou boussole céleste nouvellement inventée, dont les propriétés seront, est-il dit, de montrer aux yeux la vraie variation, la vraie latitude, et la vraie influence du vaisseau sur la boussole ordinaire.

Journal Anglais.

Engin à vapeur très petit, mais puissant.—Un correspondant du *Chronicle* parle on ne peut plus avantageusement d'une machine à vapeur construite par M. STACY COSTILL, de cette ville, et dont le modèle peut être vu à la manufacture de la rue Willow. Cet écrivain sur les observations de qui l'on peut compter sûrement, nous informe que cet engin, qui est assez petit pour être reçu dans la forme d'un chapeau de grandeur ordinaire, a fait en sa présence plus de deux mille révolutions en une minute, faisant tourner un tour commun. La construction de cette machine est si simple, qu'un petit garçon de onze ans, en a pu tenir une de la force de cinq chevaux, en mouvement, et parfaitement en ordre, sans l'aide de personne, pendant plusieurs mois. *Journal de Philadelphie.*

Nous croyons pouvoir mettre sous le titre de *Découvertes et Inventions* le morceau suivant, qui nous a été communiqué par M. Charles LAURIER, Arpenteur de Lachenaie. M. Laurier est auteur d'une invention ingénieuse et utile, à laquelle il désirerait donner encore plus d'utilité, en faisant en sorte qu'elle pût être mise en œuvre sur un plan plus étendu. Ce monsieur, qui malheureusement n'a pas reçu dans sa jeunesse une éducation classique, nous a priés de faire à son écrit les changemens que nous jugerions nécessaires pour le rendre digne d'être mis sous les yeux du public; mais nous avons cru que la naïveté du style et des expressions, si propre à donner une idée juste du génie de l'auteur, serait mal compensée par la méthode et les corrections de langage que nous aurions pu mettre à sa place.

« J'ai fait application à la législature, afin d'obtenir conditionnellement comme indemnité une somme de mille à douze livres, pour subvenir aux frais des expériences que je voudrais faire, en fait de mesurage sur l'eau, pour servir à la navigation. Mais malheureusement, le préjugé est contre moi, et il est plus fort encore chez les hommes qui passent pour être éclairés que chez les autres; car ils savent par la lecture que la science de la navigation est une de celles qui ont été le plus approfondies; que les hommes les plus capables en théorie et en pratique y ont mis tout leur savoir; ils croient que toutes les expériences possibles ont été faites, et qu'il n'y a plus rien à y ajouter, surtout par un homme comme moi, qui ne possède ni la théorie ni la pratique de l'art.

« Ce préjugé est sans doute pardonnable par ses fondemens, mais il ne m'en condamne pas moins injustement; car à l'exception des moyens, l'argent et le loisir, qui me manquent, je me sens toute la capacité requise pour faire ces expériences avec succès. C'est au moyen du *Loch-terrestre*, dont je suis l'inventeur, et pour lequel j'ai une patente qui ne me sert de rien, que je me sens cette capacité; il m'a donné l'idée d'un mécanisme que je désirerais éprouver sur l'eau, en le mettant à l'arrière des vaisseaux, pour en connaître la vitesse. Sans le loch-terrestre, je n'aurais jamais pensé au perfectionnement du mesurage sur mer; c'est à cette invention que je dois des idées que j'ai mûries dans ma tête, et dont je ne voudrais pas perdre le fruit. *

* Des hommes instruits m'ont dit opiniâtrément que le loch-terrestre était connu avant moi; mais ils ne m'ont pas dit sous quel nom; et moi, je l'ai toujours nié et le nie encore; car s'il eût été connu, il aurait un nom et serait en usage quelque part. Je me crois donc le premier inventeur du loch-terrestre; j'en suis, non seulement le père, mais encore le parrain, car je l'ai fait baptiser, et lui ai donné un nom analogue à sa destination.

→ Odomètre, peut-être - cependant le loch-terrestre - en particulier, se con peut ainsi s'exprimer.

“ Je fais usage du loch-terrestre sur mes voitures ; j'ai essayé inutilement à induire quelques uns de mes compatriotes à en faire le même usage ; mais j'espère qu'il passera tôt ou tard en Europe, et peut-être dans toutes les parties du monde. Il serait d'une plus grande utilité encore, s'il était employé sur mer, où je suis persuadé qu'il remplacerait avec avantage le loch ordinaire, en énumérant continuellement le chemin que feraient les vaisseaux, soit qu'ils allassent vite ou lentement, ou même qu'ils rétrogradassent dans les tempêtes. Par le loch-terrestre, (qui deviendrait alors loch-marin,) je dirais, à mon réveil, combien mon vaisseau aurait fait de chemin pendant que je dormais ; j'en dirais le cinglage au bout de 24 heures, au bout de huit jours, si j'allais en pleine mer pendant huit jours, dans la même direction. Il serait nécessaire de savoir combien on fait de chemin dans chaque direction, et conséquemment d'examiner le loch, chaque fois qu'on en changerait. Je pourrais le dire au bout d'un mois, de deux mois, de trois mois, &c. s'il n'y avait pas de courans dans la mer, qui font varier les routes, tant de côté qu'en longueurs, et qui obligent à faire de fréquentes observations astronomiques, pour connaître tant la latitude que la longitude. Mais on ne peut pas faire tous les jours ces observations ; il y a les variations du compas, et le loch commun ne fait connaître qu'imparfaitement le chemin qu'on a fait. Ce sont ces imperfections qui me font tenir à cœur de faire mes expériences. Dans ma requête à la chambre d'assemblée, j'offrais de me rendre à Québec, l'été prochain, pour, sous la direction d'un comité nommé à cette fin, éprouver mon mécanisme, pendant 24 heures seulement dans un bâtiment. Je serais descendu dans le fond-de-cale, ou ailleurs, pour n'avoir aucune connaissance de la manœuvre du vaisseau pendant ce temps, après quoi, remontant sur le pont, et regardant à mon loch, j'aurais dit au pilote combien il aurait fait de chemin, pendant ces 24 heures, à un huitième près. Si je me trompais de plus, je m'obligeais à payer les frais du vaisseau, pourvu qu'ils n'excédassent pas £25, et Mr. J. M. ROCHON, membre de l'assemblée, était ma caution. Ce devait être un préalable aux expériences que je voulais faire sur mer pour rendre mon mécanisme aussi parfait que possible ; ce à quoi je n'espérais pas réussir du premier coup, car il s'agirait de l'organiser de manière à ce qu'il marquât sur le loch-terrestre, 10 points par mille géographique, 600 points par chaque degré d'un grand cercle, et 216000 points pour le tour entier du globe, si l'on pouvait le faire en ligne droite, et qu'il n'y eût pas de courans pour faire varier la route. Il pourrait pourtant se faire que malgré toutes les expériences, il ne fût pas possible d'amener juste 216,000 points sur le loch-ter-

restre, et qu'il y eût une erreur d'une minute ou deux par degré.

“ Quoiqu'il en soit, n'ayant pas réussi auprès de la législature, je m'adresserai à ceux de mes compatriotes qui ont à cœur l'avancement des arts utiles. Qu'il se fasse une souscription, et qu'il me soit promis conditionnellement une somme de £100 et le remboursement de mes frais de voyage, passage, &c. et je me rendrai, cet été, sur le lac Outario, pour faire trois ou quatre fois le voyage de Kingston à York et *vice versa*, afin d'y éprouver l'effet des vagues sur mon mécanisme, qui demandera peut-être à être réformé à plusieurs reprises; car je ne prétends par le rendre parfait du premier coup, mais le perfectionner par l'expérience, pour ensuite le mettre à l'épreuve suivante. Je resterais à York ou à Kingston, pendant que le vaisseau ayant mon mécanisme à l'eau derrière lui, et le loch terrestre écroué sur sa poupe, irait et reviendrait d'une ville à l'autre, traverserait une ou plusieurs fois la longueur du lac, et à son retour, eut-il été dix jours, quinze jours à son voyage, je dirais, par la soustraction de la numération du loch terrestre à son départ de la numération de son retour, combien il aurait fait de chemin, aussi juste que le capitaine lui-même le pourrait dire, s'il l'eût mesuré avec le loch dont on se sert en mer. Si je ne réussissais pas dans mon projet, loin d'avoir gagné quelque chose, j'aurais perdu mes frais, sans parler du chagrin que me causerait naturellement le défaut de succès.

“ Pour faire disparaître le préjugé qui est contre moi, je proposerais qu'on me mit à l'épreuve, au commencement de l'été, sur le canal de La Chine, où il n'y a pas de courant, pendant deux ou trois heures seulement, lesquelles expirées, je me tiendrais à un bout du canal, pour ne pas voir le chemin que ferait la berge ou le bateau, et à son retour, je dirais le chemin qu'il aurait fait, à un huitième près. Je ferais un pari de quelques louis pour payer mon voyage et mon temps, si je réussissais.

“ Il me serait fâcheux de paraître vouloir forcer les volontés du public, et pour ainsi dire, celles du gouvernement; car la chambre d'assemblée fait partie du gouvernement; mais je n'ai agi qu'après avoir bien réfléchi et pesé les chances de succès et d'irréussite. Si c'était, me suis-je dit à moi-même, une chose où j'eusse de la pratique, je ne courrais aucun risque, mais ce sont des hypothèses, et quoique bien roulées, bien mûries dans ma tête, elles ne me donnent pas l'expérience de la mer, dont les vagues me sont tout-à-fait inconnues. A mon loisir et à tête reposée, je pourrais lever tous les obstacles à surmonter; mais pris au mot, comme je vais l'être, (car je croyais que ma proposition serait agréée,) avec une sorte de ressentiment contre ma vanité, ou comme quelques uns l'appelleront peut-

être, ma témérité, je vais me trouver comme entre deux fers, peut-être l'esprit trop bandé pour trouver les expédients nécessaires aux obstacles qui se présenteront ; car il s'en présentera sans doute, et peut-être de très difficiles à surmonter dans la situation où je me trouverai. En arrivant tout à coup comme au pied du mur, mes sens peuvent se trouver glacés, ma tête absorbée, et dans cette situation incalable des réflexions nécessaires pour trouver un remède prompt et efficace à un mal inconnu et venu inopinément. J'ai contemplé et trouvé, à tête reposée, les moyens de remédier aux obstacles qui sont venus frapper mon imagination. Mais peut-être que ce ne seront pas ceux-là qui se présenteront, et qu'il s'en présentera d'autres, auxquels je n'ai jamais pensé. Je n'ai rien tant à cœur que de faire mes expériences ; je ne puis vivre content, si je ne parviens pas à les faire ; mais je sens que je m'expose à perdre la tête, si elles ne me réussissent point." †

CORRESPONDANCE.

MR. L'ÉDITEUR,

JE me suis occupé depuis quelque temps à parcourir les colonnes des différents journaux publiés en ce pays, et j'ai pu juger d'après les nombreuses annonces d'ouvrages importants sortis de la plume de vos compatriotes, qu'en Canada comme en Europe, les sciences sont cultivées avec zèle et persévérance, et que cet intéressant pays ne le cédera bientôt en rien, à l'ancien continent.

Il est à regretter que toutes les publications promises n'aient point encore été effectuées, et c'est pour moi personnellement un sujet de véritable privation. Je n'ai néanmoins rien négligé pour connaître, au moins en substance, une partie des ouvrages annoncés, et ce qu'ont pu m'en apprendre quelques personnes de mérite, qui ont parcouru les manuscrits, n'a fait qu'augmenter en moi le désir de les voir le plutôt possible livrés au public par la voie de la presse.

1o. Le Traité de Chimie annoncé par M. le Dr. MEILLEUR, quoiqu'écrit sur une science dont les bornes ont été depuis quelques années, considérablement reculées par les Européens, contient, dit-on, des découvertes utiles et qui feront honneur

† Quelques personnes en effet ont perdu l'esprit, ou sont mortes du chagrin de n'avoir pas réussi dans leurs entreprises. Nous espérons que ni l'un ni l'autre n'arriveront à M. Laurier. Il a déjà beaucoup fait pour sa réputation comme homme de génie, et s'il ne réussissait dans ce qu'il voudrait faire encore, il se persuaderait sans doute à la fin, qu'il est toujours beau de former un grand projet, quand même on ne parvient pas à le mettre à exécution. Un grand nombre d'hommes doivent une bonne partie de leur célébrité à des entreprises qui n'ont pas été couronnées du succès.

à leur auteur : il est à désirer qu'il continue ses recherches sur les secrets innombrables que renferme encore dans son sein le globe que nous habitons.

20. J'ai lu en entier et avec un intérêt soutenu le traité d'agriculture de M. PERRAULT, de Québec ; les renseignements intéressants que donne cet estimable agronome sont d'autant plus précieux pour les cultivateurs du Bas-Canada, qu'il les a puisés dans les connaissances pratiques acquises pendant longues années sur son sol, dont il a profondément étudié, connu et apprécié la nature et les propriétés.

J'ai également parcouru le travail du même auteur sur l'éducation. Le plan qu'il a tracé, les détails dans lesquels il est entré, présentent des moyens d'instruction élémentaire susceptibles d'une facile application, et loin de rebuter les élèves, comme le font la plupart des traités sur cette matière, ils paraissent devoir inspirer à la jeunesse l'amour de l'étude, en faisant progressivement sur son esprit des impressions d'autant plus durables, qu'elles sont le résultat de principes qu'il a su mettre à la portée de leur intelligence.

On assure que ce vénérable veillard, dont l'esprit cultivé a conservé toute la force et la lucidité du jeune âge, écrit sans relâche et promet à son pays de nouveaux fruits de son talent fécond.

30. On parle de la publication par la veuve de M. le Dr. LABRIE, d'une histoire du Canada.

Le premier et le plus intéressant ouvrage à mettre entre les mains de la jeunesse est sans contredit celui qui lui fait connaître l'histoire du pays qu'elle habite.

40. Une production dont le mérite et l'utilité seront appréciés, est celle dont on a annoncé la prochaine publication sous le titre de "Traité sur les loix civiles du Bas-Canada, par H. DESRIVIERES BEAUBIEN, écuyer.

Parvenu, grâce à l'obligeance d'un ami de l'auteur, à parcourir quelques pages de son manuscrit, j'ai été à même d'apprécier ce travail, qui m'a paru conçu avec infiniment d'intelligence.

L'attention qu'a eue l'auteur de réunir dans des chapitres spéciaux tout ce qui peut se rattacher à une même question, offrira aux avocats, l'économie d'un temps précieux, qu'ils devaient précédemment employer à de longues et pénibles recherches, et mettra chaque citoyen à même de pouvoir en peu d'instans consulter la loi sur les cas qui l'intéressent.

La clarté et l'ordre qui règnent dans les citations, le discernement que l'on aperçoit dans le classement des matières, les annotations nombreuses qu'ont nécessitées les amendemens et modifications apportés à beaucoup d'anciennes loix, par les actes de la législature de la province, tout annonce que cet ou-

*Le livre ne peut être utile qu'aux étudiants qui encore
doivent plutôt étudier Pothier car le traité canadien
n'est rien d'autre que Pothier moins les exemples.*

vrage a dû coûter de longues veilles et plusieurs années d'un travail continu et opiniâtre.

Il est à désirer que la législature, à la sagacité de laquelle rien n'échappe, et qui prête son honorable appui à toutes les entreprises utiles, accorde à l'auteur de celle-ci un encouragement, que l'utilité de son ouvrage paraît lui permettre d'espérer.

50. J'ai aperçu, dans une des anciennes feuilles de la *Mi-nerve*, l'annonce de la publication périodique des arrêts des cours, par un avocat de Montréal.

Le barreau du Bas-Canada accueillera sans doute avec empressement un ouvrage dont l'objet est de fixer sa jurisprudence, en mettant sous ses yeux les antécédens de la cour sur les questions soumises chaque jour à sa décision. J'apprends néanmoins avec peine que l'Editeur n'a pas encore obtenu assez de souscripteurs pour payer les frais de cette entreprise.

60. Enfin, je citerai M. BIBAUD, qui par ses nombreuses et diverses productions, est si bien connu du public. Je ne ferai pas l'analyse de tous ses ouvrages; on sait en apprécier le mérite, et assurément il a droit à la reconnaissance du peuple de ce pays. Parmi les différents ouvrages sortis de sa plume, on remarque particulièrement son traité sur l'Arithmétique, dont l'utilité s'est si bien fait sentir à la jeunesse de ce pays. Ce Monsieur cultive avec succès la poésie aussi bien que la littérature.

J'ai l'honneur d'être,

Mr. l'Editeur, &c.

UN ETRANGER.

POUR LE MAGASIN DU BAS-CANADA.

J'ai promis d'exposer dans le présent numéro le plan qui me paraît le plus propre à empêcher que les Canadiens ne soient exclus, non seulement des terres que la couronne s'est réservées, dans le principe, mais encore des autres terres maintenant incultes de la province. Ce plan consiste bien moins à discourir qu'à agir. Comme on gagnerait peu à dire et à répéter que les individus qui arrivent annuellement du Royaume-Uni dans nos villes, pour y faire le commerce, nuisent à nos marchands et à ceux d'entre nous qui voudraient embrasser la profession mercantile, de même avancerait-on peu les affaires, hâterait-on peu le bien et retarderait-on peu le mal, en se contentant de crier contre l'émigration *systematique*, et même contre la vente des terres incultes de la province à des capitalistes d'outre-mer. Ce n'est pas que je regarde les représentations comme inutiles; je crois qu'elles peuvent avoir plus ou moins d'effet, et j'espère qu'il s'en fera, si la chose paraît devenir nécessaire. Mais pour que des représentations soient écoutées favorablement, et aient tout l'effet qu'il peut être permis d'en attendre, il ne suf-

fit pas qu'elles soient bien fondées en elles-mêmes ; il faut encore qu'elles paraissent telles à ceux à qui elles sont faites. Or il pourrait absolument arriver que les représentations que pourrait faire notre législature, ou notre chambre d'assemblée, au ministère britannique, ne lui parussent pas fondées en raison : on a un exemple de cette possibilité dans le différent qui existe entre les ministres anglais et les colons de la Jamaïque au sujet des esclaves. D'ailleurs, on ne doit pas s'attendre que le gouvernement de la métropole fera, ou empêchera tout pour nous, si nous demeurons oisifs, si nous ne faisons rien pour nous-mêmes, et de nous-mêmes.

Le grand point donc, à mon avis, c'est de démontrer à l'Angleterre, par des faits bien plus que par des discours, que nous avons, non seulement la volonté, mais encore le pouvoir d'établir les terres que des particuliers de Londres voudraient acheter, pour les peupler de leurs compatriotes, virtuellement au moins à notre exclusion. Je devrais peut-être dire, "non seulement le pouvoir, mais encore la volonté," car quant au pouvoir, Lord Dalhousie lui-même n'en doutait pas, quand il disait, au commencement de son administration, "qu'il savait que le Bas-Canada contenait une population suffisante pour établir les terres incultes de la province," et qu'il recommandait aux deux autres branches de la législature, de faciliter aux habitans du pays l'établissement de ces terres, par l'ouverture de chemins, et même la bâtisse d'églises, &c.

Mon plan serait donc qu'il se formât sans délai une *Compagnie* ou *Société Canadienne*, pour l'achat des terres, ou d'une partie des terres incultes de la province, qui sont ou pourront être à vendre; et leur établissement. Dans cette compagnie entreraient, ou pourraient entrer les grands propriétaires de terres à vendre ou à concéder, et les capitalistes qui voudraient se faire un devoir d'en acheter dans le but de l'association. Ce but serait de mettre incontinent sur autant de ces terres qu'il se pourrait des habitans de la province, et de réserver les autres pour les faire occuper le plutôt qu'il serait possible. Ces terres ne seraient pas la propriété commune de la société, mais chacun des associés agirait dans la même intention et d'après le même système. L'intention ou le but des associés serait, comme je viens de le dire, l'établissement aussi prompt et aussi général que possible, de leurs compatriotes sur les terres incultes de la province, et le système qu'ils auraient à suivre consisterait à rendre cet établissement facile et désirable. Il faudrait dans les associés du patriotisme, de l'activité et de la générosité : avec cela, le plan pourrait s'exécuter facilement. Nos villes et nos campagnes regorgent de gens pauvres et misérables, souvent tels par découragement, qui ne demanderaient pas mieux que de s'établir sur des terres nouvelles, s'ils avaient la certitude d'y

pouvoir subsister les premières années; s'ils y trouvaient d'abord un logement, quelque chétif qu'il fût, et de quoi y semer quelques légumes.

Il faudrait donc, après avoir divisé les terres acquises en lots convenables, et avant de les concéder, ou de les vendre à constitution de rente ou autrement, ou du moins avant de les livrer, construire sur chacun une petite maison et y faire défricher un ou deux arpens de terre. La bâtisse et le défrichement ne seraient pas donnés gratuitement; ils seraient payés en temps convenable, mais au prix le plus raisonnable, par le preneur ou l'acheteur. Ce qui empêche un grand nombre de nos compatriotes de s'établir sur des terres nouvelles, c'est le manque absolu de moyens, et la crainte, bien fondée chez quelques uns, d'y périr de misère. Il leur faudrait une aide opportune, une main secourable; et les riches particuliers qui viendraient à leur secours de la manière que je le propose, préviendraient, au moins en grande partie, le mal qu'on redoute; ils feraient un grand bien public, sans se faire à eux-mêmes aucun tort particulier; car leurs dépenses leur seraient remboursées et au-delà, par la suite.

Je dis donc pour conclure en me résumant :

10. Qu'il est nécessaire que le gouvernement d'Angleterre soit convaincu que les Canadiens peuvent et veulent établir sans délai les terres incultes de leur pays;

20. Que pour rendre la conviction plus complète, il est à propos que les Canadiens s'associent, pour l'achat et l'établissement de ces terres;

30. Qu'afin que l'association ne soit pas sans effet, il faudrait que les associés facilitassent autant que possible à leurs compatriotes les moyens de s'établir, ou de commencer à s'établir incontinent sur ces terres, en adoptant le plan que je propose, ou quel qu'autre plan aussi efficace, ou plus, s'il était possible.

La couronne ne pourrait pas raisonnablement se trouver moins portée à disposer de ces terres, ou d'une partie de ces terres, en faveur d'une association dont le but serait tout patriotique et philanthropique, qu'en faveur d'une compagnie qui ne pourrait avoir en vue que des intérêts pécuniaires. Quand même une partie des terres de la couronne aurait déjà été cédée, comme on l'a annoncé dernièrement, à une compagnie anglaise, l'association que je propose ne laisserait pas d'avoir un grand effet, celui d'empêcher que le mal (comme il en serait un dans ce pays, surtout dans un certain nombre d'années,) ne devînt plus général.

M. D.

Dibaut

EXTRAIT DES NOTES D'UN VOYAGEUR.

L'Herbier.—Passant chez Mr. D....., à B....., je regrette fort de n'avoir pas le temps d'examiner à loisir un Herbier, fruit de ses connaissances en botanique. J'en vois pourtant assez pour reconnaître, soit aux feuilles, soit aux fleurs coloriées, plusieurs des plantes indigènes, qui croissent dans les environs du lieu de sa résidence, et particulièrement dans les belles îles qui sont au-devant. Cet Herbier qui n'est encore que commencé, s'accroît journellement. M. D..... a un goût et une aptitude décidée, si je puis parler ainsi, pour l'utile et agréable science de la botanique, et il y fait tous les jours des progrès. Il est à espérer que le fruit de ses recherches ne sera pas perdu pour ses compatriotes.

Cabinet Ornithologique.—C'est avec autant de surprise que de plaisir que je vois chez Mr. le Dr. M..... à Ste. T....., ce que je crois pouvoir appeler un cabinet ornithologique.—Plusieurs des oiseaux qui s'y trouvent, grands et petits, sont d'une beauté qui ne peut bien s'apprécier que quand elle est vue de près. Le plumage de plusieurs offre une variété de couleurs brillantes bien propre à frapper agréablement la vue, et il faut être bien près de ceux auxquels M. M..... a mis la dernière main, si l'on me permet cette expression, pour s'apercevoir qu'ils ne sont plus vivants. Il ne lui manque pour les autres que des yeux de verre convenables, et il les attend prochainement.—Telle qu'elle est présentement, sa collection d'oiseaux me paraît tout-à-fait digne de l'attention des amateurs de l'histoire naturelle.

Minéralogie.—La minéralogie, comme la botanique, &c. a ses attraits, et plusieurs de nos compatriotes, même de la campagne, n'y sont pas aussi étrangers, qu'on pourrait peut-être se l'imaginer. M. V....., de T....., pour n'avoir commencé sa collection que depuis quelques mois, a déjà un commencement de cabinet, où l'on peut trouver à s'instruire et à s'amuser. En un mot, ce n'est pas seulement l'éducation élémentaire, c'est encore le goût des lettres et des sciences qui fait parmi nous des progrès rapides.

LA FUMÉE.

Je lis tout, et je ne sais rien ;
 Mais qu'importe ? cela m'amuse ;
 Comme beaucoup de gens de bien,
 Je fais ma cour à chaque muse :

Je danse et chante et fais des vers,
 Sans prétendre à la renommée,
 Qui de même que l'univers,
 N'est qu'un peu de fumée.

Si nous en croyons un savant,
 Le feu de tout est le principe ;
 Lui seul forme le diamant,
 Lui seul, de même, le dissipe :
 Le monde par lui finira ;
 La terre sera transformée,
 Comme moi, vous, et cætera,
 En un peu de fumée.

Sous les petits murs d'Ilion,
 Voyez le colérique Achille,
 Par sa rage, comme un lion,
 Faire frémir toute une ville :
 Un lâche le pique au talon ;
 Ce héros plus fort qu'une armée,
 Sur un bûcher, tout de son long,
 S'évapore en fumée.

Que sont les promesses des grands,
 Et les louanges des poètes ?
 Que sont les honneurs et les rangs,
 Les sermens, les projets, les dettes ?
 Quand les humains vont aux combats,
 Quel est l'espoir de chaque armée ?
 En tout temps, dans tous les états,
 C'est un peu de fumée,

J'amassai jadis un peu d'or,
 C'était là toute ma fortune ;
 Je déposai tout au trésor,
 Bien connu dans cette commune :
 Par l'avis de mille avocats,
 Pour faire affaire consommée,
 On me rembourse en assignats,
 Mon or est en fumée.

Le chagrin n'est jamais bien long,
 Puisque bien courte est notre vie ;
 Le monde est un grand tourbillon,
 Qu'il faut suivre avec la folie.
 D'Âï, qu'on me verse du vin ;
 Quand j'en bois, mon âme est charmée ;
 Tout l'or du monde, jus divin,
 Ne vaut pas la fumée.

VARIÉTÉS.

Le Pic de Ténériffe.—Le sommet de ce pic, (dit M. BERTHELOT, dans une lettre à un ami écrite durant une visite récente,) présente une cavité d'environ six cents pieds de diamètre, et de cent vingt pieds de largeur. Les bords de ce cratère se dégradent peu à peu : son fond est couvert d'une substance rougeâtre, glissante et échauffée, qui paraît contenir une portion considérable d'oxide de fer. Cette espèce de pâte volcanique se durcit promptement lorsqu'elle est exposée au grand air. Sur quelques points est une substance blanche et moins pâteuse, et qui à l'analyse rend du sulphate combiné avec de l'ammonia. Au-dessous de ces couches blanches et rouges sont des chrystaux de soufre. Le fond et les côtés du cratère sont pleins de fissures, d'où s'exhalent des vapeurs infectes, et le voisinage de ces conduits est d'une température si élevée, qu'il est impossible de rester longtemps sur le même point. On affirme que la chaleur du cratère augmente graduellement depuis plusieurs années. Si c'est le cas, combien est affligeante la conclusion à laquelle il donne lieu, et dans quelle situation critique se trouveraient les habitans de l'île, si le volcan sortait du repos dans lequel il paraît être enseveli? De là cette observation d'un autre naturaliste : "Il n'est pas une seule heure qui ne puisse être la dernière pour une race entière."

Nouvelles Comètes.—A la dernière assemblée de la Société Royale d'Astronomie, M. BAILEY a annoncé du fauteuil, qu'il avait reçu une lettre du professeur SCHUMAKER, que le roi de Dannemarc, qui entre avec zèle et intérêt dans tout ce qui tend à l'avancement de la science, a fondé le prix d'une médaille pour la découverte de toute comète, qui ne peut être vue à l'œil, et qui n'est pas connue comme sujette à une révolution périodique. L'avis doit être envoyé par la première malle après la découverte, au professeur Schumaker, d'Altona, qui doit être l'arbitre entre les prétendans rivaux, et décider tous les différens qui pourraient s'élever sur le sujet, six mois après la découverte. Le prix est une médaille d'or de la valeur de 20 ducats.

On dit que le Dr. BULLER, de Hambourg, a inventé un instrument de chirurgie, au moyen duquel une jambe fracturée ou congrenée peut être coupée en moins d'une seconde. La pression engourdit tellement la partie, que le malade ne souffre que très peu ou point, pendant l'opération.

On disait, à Paris, que le Duc de Reichstadt et l'ambassadeur de Russie, à Vienne, s'étaient battus en duel, dernièrement, et que le dernier avait reçu une légère blessure. La cause de ce duel était, ajoutait-on, une expression insultante au sujet de la France, prononcée par l'ambassadeur russe devant le jeune Napoléon.

Court Journal.